32

L'ART
DE LA LINGERE.

Par M. DE GARSAULT.

M. DCC. LXXI.

L'ART

DE LA LINGERIE

L'ART DE LA LINGERE.

Par M. DE GARSAULT.

INTRODUCTION.

LES Lingeres ſont un Corps de Communauté des plus néceſſaires, attendu qu'elles ont non-ſeulement le droit de vendre toutes eſpeces de Linge, toiles de lin, de chanvre, de coton & dentelles, mais encore celui de tailler, coudre & achever tous les vêtements de Lingerie qui s'exécutent tant pour la néceſſité que pour la propreté, & même pour le luxe. C'eſt la Lingere qui couvre l'homme dès l'inſtant de ſa naiſſance, pendant ſa vie & même après; c'eſt elle qui garnit les tables, les lits, les autels, &c.

Il n'eſt pas douteux que ce Corps de Maîtriſe ne ſoit très-ancien & qu'il n'ait été confirmé ſucceſſivement par pluſieurs de nos Rois; mais comme on n'a trouvé à leur Bureau que leurs derniers Statuts, il ſuffira de dire qu'elles y ſont énoncées par les titres de Maîtreſſes Toilieres, Lingeres, Canevaſſieres en fil; qu'ils ſont datés du 3 Mai 1645, ſous le regne de Louis XIV, & qu'ils contiennent, outre les Réglements de Police de la Communauté, ce qui vient d'être dit ci-deſſus en général.

Comme il eſt impoſſible que les ſeules Maîtreſſes Lingeres puiſſent travailler tout le Linge qui s'emploie, ni raſſembler chez elles la quantité d'Ouvrieres qu'il ſeroit néceſſaire d'entretenir pour la fourniture du Public, elles ont nombre de femmes qu'elles autoriſent à ce travail; on les nomme *Ouvrieres en Linge*: mais ces femmes ne ſauroient en fournir pour leur compte, ni en vendre, ſans riſquer d'être ſaiſies par la Communauté des Lingeres.

On doit entiérement la connoiſſance de cet Art, à Mademoiſelle Merlu, ci-devant ancienne premiere fille de boutique de Madame du Liége une des plus célebres Lingeres de Paris, & à préſent Maîtreſſe Lingere rue Taranne. Le zele avec lequel cette Demoiſelle a pris à cet égard l'intérêt du Public, mérite qu'elle en ſoit connue, & que ſon nom paroiſſe à la tête de ſon Ouvrage.

LA matiere de cet Ouvrage, outre les Chapitres qui le diviſent, eſt encore partagé en quatre grands Objets, leſquels donnent tous les ouvrages des Lingeres.

Ils ſont intitulés : *Premiere*, *Seconde*, *Troiſieme* & *Quatrieme Partie des Ouvrages de la Lingere.*

La premiere eſt la deſcription des pieces d'un Trouſſeau, *Chap.* IV. Entre la premiere & la ſeconde Diviſion, on trouve deux Chapitres, le Ve & le VIe ; le cinquieme contient les termes de l'Art, employés dans l'ouvrage, & leur explication ; le ſixieme traite des Points de coutures, de la Marque, &c.

La ſeconde grande Diviſion, *Chap.* VII, eſt la deſcription des pieces d'une Layette.

La troiſieme eſt la deſcription de pluſieurs pieces de Lingerie qui n'entrent ni dans le Trouſſeau ni dans la Layette, *Chap.* VIII.

La quatrieme eſt la deſcription du Linge d'Egliſe, *Chap.* IX.

On croit qu'il n'y a guere de Linge en uſage qui ait échappé à nos recherches, ſi ce n'eſt les différences des coëffures & la variation des modes, qui changent parmi les femmes de jour en jour ; encore en trouvera-t-on la baſe dans les Coëffures & Bonnets décrits dans ce Traité.

A l'égard des coutures, les unes ſe ſervent d'une eſpece, quand d'autres en emploient une différente ; ainſi ce qu'on en dit ici dans le détail des divers ouvrages qu'on y explique, ne ſauroit être un principe abſolu.

CHAPITRE PREMIER.

L'Aune & ſes fractions réduites en pieds, pouces & lignes.

L'AUNE, les Ciſeaux, l'Aiguille & le Dez, ſont les ſeuls inſtruments de la Lingere. L'Aune eſt la meſure dont elle ſe ſert uniquement pour fixer la quantité du Linge qu'on lui demande, ou qu'elle juge néceſſaire pour tel ou tel vêtement qui entre dans ſon diſtrict ; elle ne s'exprime donc que par aune ou par parties de l'aune (*) : langage myſtérieux pour quantité de perſonnes ; au lieu que le pied de Roi contenant 12 pouces, lui & ſes diviſions en pouces & lignes, auxquels toute meſure peut être réduite, ſont familiers à preſque tout le monde ; c'eſt pourquoi afin d'interpréter le langage obſcur de l'aune, on la partage ici en pieds, pouces & lignes, & même en parties de la ligne.

L'aune de Paris eſt fixée à 3 pieds 7 pouces 8 lignes ; elle s'exprime communément par une régle de bois large d'un pouce, épaiſſe d'un demi-pouce : elle eſt diviſée ſur les deux côtés de ſa largeur, d'un côté en 4 quarts, le dernier quart en 2 huitiemes, le dernier huitieme en deux ſeiziemes ; du côte oppoſé elle eſt diviſée en 3 tiers, le dernier tiers en 2 ſixiemes, le dernier ſixieme en 2 douziemes.

(*) On ſe ſert ici de l'Aune de Paris.

On marque ordinairement chaque diviſion par des clous dorés, & on garnit les deux bouts de fer ou de cuivre, afin qu'elle conſerve toujours ſa même longueur.

L'Aulne de Paris en pouces pour pied.

Diviſion en quarts.

Diviſion en tiers.

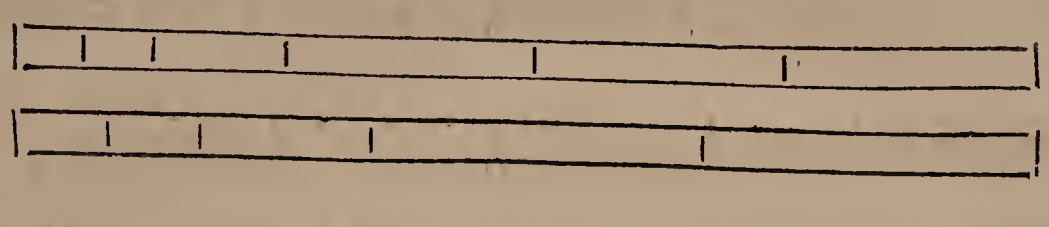

La regle d'en-haut eſt diviſée en quarts ; celle de deſſous en tiers ; celle de deſſus finit par le ſeizieme ; celle de deſſous par le douzieme.

Diviſion de l'Aune en pieds, pouces & lignes.

	pieds.	pouces.	lignes.
L'Aune	3	7	8
La demi-Aune	1	9	10
Le tiers	1	2	6 $\frac{2}{3}$
Les deux tiers	2	5	1 $\frac{1}{2}$
Le quart		10	11
Les trois quarts	2	8	9
Les cinq quarts	4	6	7
Le ſixieme		7	3 $\frac{1}{3}$
Les trois ſixiemes	1	9	10
Les cinq ſixiemes	3		4 $\frac{2}{3}$
Les ſept ſixiemes	4	2	11 $\frac{1}{3}$
Le huitieme		5	5 $\frac{1}{2}$
Les trois huitiemes	1	4	4 $\frac{1}{2}$
Les cinq huitiemes	2	3	3 $\frac{1}{2}$
Les ſept huitiemes	3	2	2 $\frac{1}{2}$
Les neuf huitiemes	4	1	1 $\frac{1}{2}$
Le douzieme		3	7 $\frac{2}{3}$
Les cinq douziemes	1	6	2 $\frac{1}{3}$
Les ſept douziemes	2	1	5 $\frac{2}{3}$
Les onze douziemes	3	4	$\frac{1}{3}$
Le ſeizieme		2	8 $\frac{3}{4}$
Les trois ſeiziemes		8	2 $\frac{1}{4}$
Les cinq ſeiziemes	1	1	7 $\frac{3}{4}$
Les ſept ſeiziemes	1	7	1 $\frac{1}{4}$
Les neuf ſeiziemes	2		6 $\frac{3}{4}$
Les quinze ſeiziemes	3	4	11 $\frac{1}{4}$
Le vingtieme		2	2 $\frac{1}{5}$
Le trente-deuxieme		1	4 $\frac{3}{8}$

CHAPITRE SECOND.

Toiles de Lin, Chanvre, Coton, & Dentelles.

LE Linge en général étant le *meuble principal des Nations*, ſes Manufactures ſe ſont multipliées à proportion des beſoins & même du luxe; le tableau qu'on en va donner contient les Toiles & autre Linge qui ſe débitent en France, leur largeur, & les Pays & Provinces où ils ſe fabriquent.

TOILES.

Hollande.

Les Friſes ou toiles de Hollande ſont de lin, blanches : elles ont ordinairement de large trois quarts & deux doigts.

Siléſie.

Les Hollandilles ſe font en Siléſie; elles ſont de lin, blanches : elles ont de large trois quarts.

Flandres.

Les toiles de Gand & de Courtray, qu'on nomme auſſi *toiles de Hollande*, ſont de lin, blanches & fines : elles ont de large trois quarts.

Les Rolletes de Flandre ſe font à Gand, Bruges, Courtray, Ypres; elles ſont de lin : elles ont de large trois quarts.

Picardie.

Les Truffetes demi-Hollande de Beauvais : elles ont de large une demi-aune demi-quart, ou une demi-aune un douze : elles ſont de lin.

Les toiles d'Ortie de Saint-Quentin ſont de lin & griſâtres : elles ont de large deux tiers.

Les demi-Hollandes de Beauvais, Compiegne, Bulles, ſont de lin, blanches & fines : elles ont de large trois quarts.

Les Cambraiſines ou Cambrai de Péronne, ſont de lin, blanches, fines & claires : elles ont de large deux tiers.

Hainaut, Artois & Cambreſis.

Les Batiſtes ſont de lin, très-blanches & très-fines; les plus fortes ſe diſent *Hollandées* : elles ont toutes de large deux tiers.

Les

Les Linons ſont de lin, blancs, très-fins & clairs ; il y en a d'unis, de rayés & de mouchetés : les uns ont de large depuis deux tiers juſqu'à trois quarts ; les rayés & mouchetés ont de large trois quarts.

Anjou.

Les toiles de Beaufort ſont de chanvre ; il y en a de fines, de moyennes, de groſſes : elles ont de large une aune.

Les toiles de Cholet ſont de lin, écrues ; il y en a de fines, de moyennes, de groſſes : elles ont de large deux tiers.

Les toiles de Château-Gontier ſont de lin, écrues ; il y en a de fines, de moyennes, de groſſes : elles ont de large ou une demi-aune, ou deux tiers ou trois quarts.

Bretagne.

Les toiles de Cliſſon ſont de lin, blanches : elles ont de large ou ſept huitiemes ou une demi-aune demi-quart.

Les toiles de Quintin ſont de lin, blanches ; il y en a de fines, de moyennes, de groſſes : elles ont de large ou trois quarts ou cinq huitiemes.

Les toiles de Pontivi ſont de lin, blanches ; il y en a de fines, de moyennes, de groſſes : elles ont de large ou une demi-aune ou deux tiers ou trois quarts, le tout meſure de Bretagne, où l'aune a un ſixieme de plus que celle de Paris.

Les toiles de Morlaix & environs ſont de lin, blanches : il y en a de quatre ſortes principales, qui ſe nomment *Crés*.

Les Crés larges fines : elles ont de large deux tiers.

Les Crés communes : elles ont de large une demi-aune.

Les Crés roſconnes fines : elles ont de large une demi-aune.

Les Crés gratiennes groſſes : elles ont de large une demi-aune.

Autres toiles de Morlaix blanches ; il y en a de fines, de moyennes, de groſſes : elles ont de large ou une demi-aune, ou deux tiers, ou trois quarts, ou une aune, ou cinq quarts.

Normandie.

Les toiles d'Alençon ſont de chanvre ; il y en a de fines, de moyennes, de groſſes ; celles qu'on nomme *Boulvardées*, ſont mi-blanches : elles ont de large ou une demi-aune & demi-quart, ou trois quarts, ou trois quarts & demi-quart, ou une aune, ou cinq quarts, ou une aune un tiers, ou une aune & demie.

Celles qu'on nomme *jaunes* ſont écrues : elles ont de large ou une aune, ou une aune & demi-quart, ou trois quarts, ou trois quarts & demi-quart, ou deux tiers, ou deux tiers demi-tiers. Celles qu'on nomme *leſſivées écrues*, ont de large trois quarts & demi-quart, ou une demi-aune demi-quart.

Les toiles de Louviers nommées *Guibert*, ſont de lin, blanches ; il y en a de fines, de moyennes, de groſſes : elles ont de large ou trois quarts ou deux tiers.

Les toiles de coffre à Louviers & à Evreux ſont de lin, blanches, fines : elles ont de large trois quarts demi-quart.

Les toiles Brionnes-Bernay ſont de lin, blanches ; il y en a de fines, de moyennes, de groſſes : elles ont de large trois quarts & demi-quart, ou deux tiers.

Les toiles de Liſieux nommées *Cretonnes*, ſont de lin, blanches ; elles ont la chaîne de lin du pays, & la trame de lin de Flandre ; il y en a de fines, de moyennes & de groſſes : elles ont de large depuis deux tiers, trois quarts, ſept huitiemes, une aune, neuf huitiemes, cinq quarts, une aune & demie juſqu'à deux aunes.

Les toiles nommées *Royales* ſe font à Laval, ſe blanchiſſent à Beauvais, à Troyes & à Senlis : elles ont en écru trois quarts, & un peu moins quand elles ſont blanches.

A l'égard des Cretonnes filées à Vimoutier, la chaîne & la trame ſont de lin de Flandre ; il y en a de fines, de moyennes & de groſſes : elles ont de large ou deux tiers, ou trois quarts & demi-quart, ou cinq quarts, ou une aune & demie.

Les Blancards, vers Liſieux, Bernay, &c, ſont de lin, blancs : ils ont de large trois quarts & demi-quart.

Les toiles de Saint Georges ſont de lin, blanches, groſſes : elles ont de large trois quarts & demi-quart.

Les toiles de Tillers boulvardées, ſont de chanvre, mi-blanches : elles ont de large trois quarts & demi-quart.

Les toiles de Mamers ſont de chanvre, écrues ; il y en a de fines, de moyennes, de groſſes : elles ont de large ou demi-aune demi-quart, ou trois quarts, ou trois quarts & demi-quart, ou une aune.

Les toiles de Laigle ſont de chanvre, mi-blanches : on les nomme quelquefois *boulvardées* : elles ont de large trois quarts & demi-quart.

Les Polizeaux ont de large ou une demi-aune un douzieme, ou deux tiers, ou deux tiers & demi-tiers, ou trois quarts.

Perche.

Les toiles de Mortagne ſont de chanvre, écrues : elles ont de large ou trois quarts, ou trois quarts & demi-quart, ou une aune.

Maine.

Les toiles de Laval ſont de lin, écrues ; elles ont de large trois quarts : on les blanchit à Troye en Champage : elles ſe nomment alors *toiles de Troye* ; il y en a de fines, de moyennes & de groſſes.

Champagne.

Les toiles Regni ſont de chanvre : elles ont de large une demi-aune.

Les toiles Saint-Jean ſont de chanvre : elles ont de large ou cinq huitiemes, ou trois quarts, ou ſept huitiemes.

Les Auſſones jaunes, mêmes largeurs.

Les toiles de Tarare & rouleaux de Beaujeu, ont de large ſept douziemes.

Toiles à Serviettes.

La toile à Serviettes ſe vend en pieces, dans leſquelles chaque ſerviette eſt marquée de deux liteaux bleus, c'eſt-à-dire, de deux rayes de fil bleu d'une ligne de large, travaillées avec la toile. On coupe les ſerviettes entre les deux liteaux les plus proches l'un de l'autre, ce qui fait environ la longueur d'un demi-quart entre le liteau & le bout de chacune.

Aux ſerviettes de *Caen*, la ſerviette a trois quarts de large ſur une aune de long : elles ſont de lin, blanches.

Aux ſerviettes d'*Alençon*, la ſerviette a ou trois quarts de large ſur une aune de long, ou une demi-aune un ſeizieme de large, ſur trois quarts & demi de long : elles ſont de lin, mi-blanches.

Aux ſerviettes de *Mamers*, la ſerviette a une demi-aune un douzieme de large, ſur trois quarts de long : elles ſont écrues.

Aux ſerviettes de *Mortagne* & de *Beleſme*, la ſerviette a ou deux tiers de large, ſur trois quarts à trois quarts & demi de long, ou une demi-aune un ſeizieme de large, ſur trois quarts de long.

Toiles à Torchons, ou *Canevas.*

A Alençon & à Mortagne, elles ont une demi-aune un douzieme de large.

A Vimoutier, elles ont une aune moins un douze de large.

Au Perche, où on les nomme *Canevas du Perche* : elles ont deux tiers & demi de large.

Toiles à Matelas.

De Montbelliart : elles ont de large un quart ou deux tiers.

De Flandre : elles ont de large trois quarts ou une aune.

De Rouen : elles auront de large, ſuivant le Réglement de 1701, deux tiers ou trois quarts.

Treillis.

Les Treillis ſont de groſſes toiles de chanvre, écrues ; il s'en fabrique en Normandie, au Perche, au Maine, en Forez, en Bourbonnois : leurs largeurs les plus ordinaires ſont ou de trois quarts ou de deux tiers & demi.

Linge ouvré.

Les Linges ouvrés ſont de lin ou de chanvre ; on les emploie uniquement en linge de table, nappes & ſerviettes. Les endroits où il s'en fait le plus, ſont la Flandre Françoiſe & Eſpagnole, la Picardie, la baſſe-Normandie & le Beaujolois.

TOILES DE COTON.

Futaine.

La Futaine eſt de fil de coton en entier ; il s'en fait de large, d'étroite, de fine, de moyenne, de groſſe à grain d'orge, à poil ou ſans poil.

La plus grande quantité ſe fabrique à Troyes ; il s'en fait auſſi à Vimoutiers, dans le Beaujollois, & à Saint-Syphorien, dans le Lyonnois.

La large à poil a une demi-aune un trente-deuxieme de large.

L'étroite à poil a cinq douziemes de large.

Celle à grain d'orge a deux tiers de large.

Baſin.

Le Baſin doit être de fil de coton en entier ; il s'en fait en France, & il en vient des Pays étrangers : il y en a de large, d'étroit, de fin, de moyen, de gros, d'uni à poil d'un côté, ſans poil à petites & grandes raies, à raies imperceptibles. Le meilleur de France ſe fait à Troyes en Champagne.

Le large a une demi-aune & un pouce.

L'étroit uni ou à petites raies, autrement à vingt-cinq barres, a de large une demi-aune ; à trente-ſix barres de trois raies chacune, il a de large une demi-aune moins un pouce.

Il s'en fait encore en d'autres endroits, dont les uns ont une demi-aune & un pouce de large, les autres une demi-aune & un vingtieme.

Les Baſins étrangers nous viennent de Hollande, de Bruges, des Indes orientales ; ceux de Hollande rayés ont de large cinq huitiemes ; ceux de Bruges unis & à poil ont de large cinq douziemes ; les rayés ou barrés ont près d'un pouce de moins ; ceux des Indes orientales faits à Pondichéry, à Bengale, à Bellaſor, ont trois, quatre, cinq, ſix quarts.

Mouſſeline.

Toutes les Mouſſelines nous viennent des Indes orientales, ſur-tout de Pondichéry, Bengale, Surate.

Betille un peu groſſiere, a de large cinq quarts.

Betille organdi très-fine, a de large ou trois quarts ou cinq ſixiemes.

Betille tarnatane fort claire, a de large ſept huitiemes.

Tarnatane chavonis très-claire, a de large trois quarts.

Mallemole claire & très-fine, a de large quinze ſeiziemes.
Mallemole Tarnatane, *idem*.
Mamotbani fine & rayée, a de large de trois quarts à cinq ſixiemes.
Hamedis claire & fine, *idem*.
Doubleſais très-claire & très-fine, a de large trois quarts.
Caſſe très-fine, a de large ſept huitiemes.
Abroñani fine & claire, a de large cinq huitiemes.
Chabnan ou *roſée* très-claire & très-fine : elle a de large deux tiers ou trois quarts.

Doreas ; il y en a de groſſe & de fine, rayée & à carreaux : elle a de large ſept huitiemes.

Tangebs double un peu claire : les unes ont ſept huitiemes de large ; les brodées ont trois quarts.

Térindanne fine, a de large trois quarts ou ſept huitiemes.
Toques fine, a de large ſept ſeiziemes ou une demi-aune.
Garas, toile de coton groſſe, a de large ſept huitiemes.
Baſtas groſſe, a de large trois quarts.
Haquenaux fine, moyenne, groſſe, a de large de neuf huitiemes à cinq quarts.
Guinée, toile de coton, a de large ſept huitiemes ou cinq ſixiemes.
Daka très-fine, rayée & à carreaux, a de large quinze ſeiziemes.
Manzouque fine, moyenne, groſſe, unie, rayée, à carreaux, a de large de onze douziemes à quinze ſeiziemes.
Jaquenotte unie & rayée, a de large trois quarts ou cinq ſixiemes.
Jaquenotte cachiora grandé, rayée, *idem*.
Gondetour, baſin uñi, ſergé à œil de perdrix, a de large deux tiers, ou trois quarts, ou ſept huitiemes ; celui de trois quarts eſt le plus parfait.
Percales & *Sorcroton*, toiles de coton propres pour chemiſes d'homme, ont de large trois quarts.

Dentelles & Points.

Les Dentelles ſe font avec des fuſeaux, & les points ſe travaillent à l'aiguille. On fabrique des Dentelles ou paſſements d'or, d'argent, de ſoie, dentelles & points de fil de lin blanc : les Lingéres ne font commerce que de ces dernieres.

Les hauteurs ordinaires des dentelles de lin, vont depuis quatre lignes juſqu'à quatre pouces, & les pieces ſont longues depuis trois aunes & demie juſqu'à huit aunes ; il s'en fait encore pour les toilettes depuis un quart de haut juſqu'à deux tiers.

Les plus belles Dentelles ſe font dans la Flandre Eſpagnole, à Anvers, Bruxelles, Malines, &c ; viennent enſuite celles de la Flandre Françoiſe, Valenciennes, l'Iſle, &c ; puis celles de la Normandie, Dieppe, le Havre, Honfleur : on en fabrique en bien d'autres lieux, mais inférieures & communes. Parmi

les Points, celui d'Angleterre, & en France celui d'Alençon, paſſent pour les plus parfaits.

CHAPITRE TROISIEME.

De la Meſure.

Il n'eſt pas queſtion dans cet Art de prendre la meſure exactement, attendu que les pieces qui s'y conſtruiſent doivent être extrêmement aiſées & aſſez amples pour ne gêner en aucune façon les mouvements du corps; & comme on ne peut guere ſe diſpenſer de mouiller les toiles avant de les employer, afin que par ce moyen, qui les reſſerre d'abord, on puiſſe être aſſuré qu'elles reſteront dans l'état où cette précaution les a miſes, il eſt néceſſaire de les prendre à bonne meſure. Ainſi lorſqu'on va lever de la toile pour quelque vêtement que ce ſoit, la ſeule choſe que la Lingere ait à faire, eſt de voir ou de s'informer ſi la perſonne eſt graſſe ou maigre, grande ou petite; cette enquête lui eſt ſuffiſante pour décider de la quantité qu'il faut pour faire le nombre des vêtements qu'on lui demande; car il eſt très-rare qu'on n'en prenne qu'un de la même eſpece à la fois, attendu qu'indépendamment du déchet qui ſeroit plus grand à la coupe, le linge appliqué ſur la peau ſe ſalit promptement, ce qui fait qu'on eſt obligé d'en changer; ainſi il eſt plus ordinaire de parler ici par paires, demi-douzaines & douzaines, que par un.

CHAPITRE QUATRIEME.

Premiere Partie des Ouvrages de la Lingere.

Le Trouſſeau.

Deux grands événements dans la vie exercent l'Art de la Lingere plus qu'aucun autre, le mariage & la naiſſance; il n'eſt pas douteux que le mariage ne précede la naiſſance légitime. Quand le mariage eſt arrêté, les peres & meres, un proche parent, &c, préparent ordinairement *le Trouſſeau* de la Mariée: ce terme ſignifie tout ce qui lui eſt néceſſaire en entrant en ménage, excepté les draps de lit & le linge de table, que le Mari doit fournir. Les Riches & les Grands le compoſent de ce qu'il y a de plus beau & de plus recherché; on le prend ici pour exemple, parce que ſa deſcription fera connoître en même temps la plus grande partie des pieces qui ſont à l'uſage des femmes. On va donc commencer par l'état d'un Trouſſeau des plus opulents: on détaillera enſuite l'aunage des pieces, ainſi que leur coupe, & la façon de celles qui en ont beſoin; on fera de même pour une Layette d'enfant, qui ſera ſuivie

par plusieurs pieces de Lingerie qui n'entrent ni dans le Trousseau ni dans la Layette, & on finira par le Linge d'Eglise.

Quoique dans ces états il y ait quelques pieces qui dépendent de la Couturiere, on ne laissera pas de les nommer, parce que la Lingere se charge ordinairement de la fourniture entiere, commandant aux Couturieres ce qui est de leur ressort : ces pieces sont marquées d'une étoile.

ÉTAT D'UN TROUSSEAU.

Pour la Tête.

Une *Toilette de ville* en mousseline ou en dentelle.
Une *Toilette de campagne* en mousseline.
Six *Trousses* ou Etuis à peigne, de beau basin de Troyes.
Six *dessus de Pelotes*, *idem*.
Quarante-huit *Serviettes de Toilette*.
Vingt-quatre *Tabliers de Toilette*.
Six *Peignoirs*, dont quatre garnis en belle mousseline & deux en dentelle.
Trente-six *Frottoirs* pour ôter le rouge, en basin à poil.
Trente-six *Frottoirs* pour ôter la poudre, en mousseline double.
Une *Coëffure*, le Tour de gorge & le Fichu plissé, de point d'Alençon.
Une *Coëffure*, le Tour de gorge & le Fichu plissé, de point d'Angleterre.
Une *Coëffure*, le Tour de gorge & le Fichu plissé, de vraie Valencienne.
Une *Coëffure* dite *Battant-l'œil* de Maline brodée, pour le négligé.
Six *Fichus* simples en mousseline mille-fleurs garnis de dentelle, pour le négligé.
Douze *Fichus* de mousseline.
Douze *grands Bonnets piqués* garnis d'une petite dentelle, pour la nuit.
Douze *grands Bonnets à deux rangs* en mousseline & dentelle, pour la nuit.
Douze *grands Bonnets à deux rangs* plus beaux pour le jour, en cas d'indisposition.
Douze *Serre-tête* ou Bandeaux garnis d'une petite dentelle, pour la nuit.
Douze *grandes Coëffes* en mousseline, pour la nuit.
Six *grandes Coëffes* en entoilage, pour le jour.
Douze *Taies d'oreillers*, dont dix garnies en mousseline, & deux en dentelle.
Six *Bonnets piqués* d'une moyenne grandeur.

Pour le Corps.

Soixante-douze *Chemises*.
Soixante-douze *Mouchoirs* en demi-Hollande.
Quarante-huit *Mouchoirs* en Batiste.
Soixante-douze paires de *Chaussons*.

* Six Corſets en beau baſin.

Douze *Piéces d'eſtomach* garnies en haut d'une petite dentelle.

* Six Camiſoles à cordons, en belle toile de coton ou en beau baſin des Indes, doublées de baſin à poil, pour la nuit.

* Six Jupons piqués en mouſſeline.

* Six Jupons de deſſous pour l'été de belle toile de coton ou de baſin des Indes.

* Six Manteaux-de-lit } en belle mouſſeline brodée, garnis de même, ce
* Six Jupons } qui s'appelle un *beau Déshabillé.*

Six *Garnitures de Corſet*
Six *Tours de gorge* } en mouſſeline feſtonnée.
Douze paires de *Manchettes*

Six *Garnitures de Corſet*
Douze *Tours de gorge* } en dentelle entoilée de mouſſeline brodée.
Douze paires de *Manchettes*

Six paires de *Manches de toile* pour laver les mains.
Quarante-huit *Linges de toile* à laver les bras.
Soixante-douze *Linges de toile* pour la Garderobe.

Aunage, Coupe & Façon des Pieces d'un Trouſſeau.

Les Toilettes.

Toilette de ville.

La Toilette de ville eſt compoſée de deux parties, le deſſus & les volants, qui, pris enſemble, en font le tour.

Il faut pour le corps de deſſus, une toile de trois quarts de large ſur une aune de long; celui de deſſous même toile & aunage, ce qui fait deux aunes. Les volants au nombre de deux, ſe font en mouſſeline ou dentelle; le grand volant qui s'attache au corps de deſſous aura deux tiers de haut.

Si la mouſſeline n'a que trois quarts de large, il en faudra ſept lez pour le grand volant, & ſix pour le petit; ce qui fait en tout cinq aunes trois quarts; ſi elle a quinze ſeiziemes de large, il n'en faudra que cinq aunes.

Toilette de campagne.

La Toilette de campagne ne ſe fait qu'à un corps & un volant; il faut pour le corps ſept huitiemes d'une toile de trois quarts de large; le volant aura une demi-aune de haut; ſi la mouſſeline n'a que trois quarts, il en faudra ſix lez; ſi elle a quinze ſeiziemes, cinq lez ſuffiront.

Pour monter la Toilette, on commence par arrondir les quatre coins du corps; on coud en pliſſant à points devant le grand volant autour du corps de deſſous: on attache de même le petit volant au corps de deſſus, & on lui laiſſe une petite tête pliſſée & applatie. Voyez *Garniture* ci-deſſous.

Les Toilettes de dentelle ſe trouvent toutes prêtes à monter: elles ont cinq aunes de tour.

Trouſſe, ou *Etui à Peigne.*

On fait deux Trouſſes dans la largeur du baſin de Troyes ; il en faut pour les deux une demi-aune un vingt-quatrieme. Chaque Trouſſe aura deux compartiments, chacun d'un ſeizieme & demi de haut, qu'on coud au corps de la Trouſſe à points de côté ou à ſurjet. Quand le ſecond compartiment eſt poſé, il faut échancrer le haut de la Trouſſe en pointe, & y faire un ourlet ou un point noué : au milieu du haut de cette pointe, on fait une boutonniere, & à la Trouſſe un bouton pour la fermer ; on la garnit tout autour d'un grand pouce de haut en mouſſeline feſtonnée des deux côtés & froncée, qui s'y coud par le milieu à point devant. Il en entre une aune & un quart de bande.

Deſſus de Pelote.

Il ſe fait en toile ou baſin, ſur un huitieme de large en quarré : on le garnit en mouſſeline feſtonnée d'un demi-pouce de haut, ou en dentelle ; comme il eſt plié en double, on le ferme de trois côtés à ſurjet ; on laiſſe le quatrieme ouvert pour laiſſer entrer la Pelote : on ourle cette ouverture, & on la bâtit quand la Pelote eſt dedans.

Serviettes de Toilette.

Elles ſe font en une toile de deux tiers ou de trois quarts de large ; elles auront une aune de long : on les ourle par les deux bouts.

Tabliers de Toilette.

On les fait en toile ou en mouſſeline.

En toile d'une aune de large, il en faut un lez de ſept huitiemes de long ; ainſi en mouſſeline brodée, de quinze ſeiziemes de large, il en faut pareille longueur.

Comme pour la largeur de ces Tabliers, il faut ordinairement plus d'un lez, mais que deux ſeroient trop, il faut en couper le ſurplus néceſſaire dans un autre lez ; alors comme les liſieres terminent les côtés du premier lez, les côtés coupés du ſecond ſe joindront aux deux liſieres, & s'y aſſembleront d'abord avec le point arriere, & enſuite on rabattra la liſiere par-deſſus. On ourle tout le bas : on pliſſe tout le haut à grands plis d'un pouce ou environ, qu'on enjambe de moitié l'un ſur l'autre, & qu'on aſſemble à meſure avec le point de ſurjet un peu éloigné. On poſe un ruban de fil, large d'un pouce ou environ, au ſommet des plis, où on le coud en dehors en arriere-point, & à l'envers en couture rabattue à point de côté.

Peignoirs.

Il ſe fait de deux ſortes de Peignoirs, Peignoir à manches rapportées, & Peignoir en pagode.

A manches rapportées. Pour le premier, on prendra une toile de trois quarts de large, on en fera trois lez chacun de trois quarts de long; on coupera du haut en bas en deux le lez deſtiné à faire le devant du Peignoir qui doit être ouvert. Il faudra une aune de long pour les deux manches, à côté deſquelles on levera le col: en tout trois aunes & un quart par Peignoir.

Pour la façon, on coud toutes les liſieres enſemble avec un ſurjet; on ourle tout le bas & le devant des deux demi-lez; on pliſſe tout le haut à point devant, puis on monte un col de la même toile à point de côté, faiſant un point à chaque pli par dehors; puis le pliant en deux ſur ſa longueur, on coud ce redoublement de même en dedans pli à pli, ou bien de deux en deux plis. (*Voyez* à l'Article des Poignets d'une Chemiſe d'homme, ci-après). Si on vouloit une couliſſe, on ourlera les bords des extrêmités du col pour paſſer un ruban au travers, (*voyez* le Mantelet) ſinon on les ſurjettera pour coudre enſuite à chacune un ruban de fil.

A l'égard des manches, on les aſſemble aux ouvertures des épaules qu'on a laiſſées au corps du Peignoir; on les aſſemble donc, ſi c'eſt liſiere contre liſiere, ſimplement à ſurjet; s'il n'y a point de liſiere, on ourle, puis on ſurjette; s'il y a liſiere d'un côté & point de l'autre, on fait la couture rabattue: on pliſſe la manche à meſure qu'on la coud à l'ouverture; chaque pli d'environ un doigt de large, enjambé ſur celui d'enſuite d'un demi-doigt. (*Voyez* la Chemiſe d'homme, ci-après).

En pagode. Pour le *Peignoir en pagode*, on ſuit le même procédé & aunage du précédent, excepté qu'on n'y ajoute point de manches à part. Ainſi pour former la manche de chaque côté, commencez par aſſembler le bas, couſant le demi-lez du devant avec le lez entier du derriere; arrêtez cette couture à un tiers de long ou environ en montant, ce qui va ordinairement au niveau du coude; ayant enſuite laiſſé environ un tiers ſans coudre, reprenez la couture; mais à celle-ci, au lieu de coudre le lez entier ſur ſa longueur avec le demi-lez, rapportez & aſſemblez une portion du haut de la largeur dudit lez entier, avec ce qui doit reſter de la longueur du demi-lez, l'ouverture de la manche épargnée. Vous concevez que 1°, le lez entier & le demi-lez pris en bas tous deux ſur leurs longueurs, & que 2°, la couture d'en-haut prenant une portion du lez entier ſur ſa largeur avec le haut de la longueur du demi-lez, cette manœuvre doit occaſionner néceſſairement une poche ou portion lâche de la toile du lez entier, à l'endroit du tiers non couſu, ce qui formera la pagode, autrement l'eſpece de manche au travers de laquelle paſſera le bras tout habillé; on finira par pliſſer le col, &c, comme au précédent. La Figure 1, *Pl.* 2, aidera à comprendre

Planche 2.

cette façon qui eſt un peu compliquée. *A*, les deux lez de derriere; *B*, les deux demi-lez de devant; *E*, ouverture de la manche.

Si on garnit les Peignoirs en entier, il faudra une demi-aune en mouſſeline de trois quarts de large, qu'on partagera en huit bandes, ou bien ſix aunes de dentelle; mais ſi on ne garnit pas le bas, il ne faudra que cinq ſixiemes de mouſſeline, ou de la dentelle à proportion. Garniture.

Pour garnir, on commence ſi on veut une petite tête, par prendre la bande telle qu'elle ſoit, froncer à ſurjet, entre la grande & la petite tête; ou ſi on ne veut qu'une ſimple garniture, on la froncera de même au bord de la mouſſeline. Ces deux eſpeces ſe montent à la toile à ſurjet; la petite tête, s'il y en a une, ſe couche ſur la toile, & s'y arrête près de ſon ourlet ou feſton à point devant. Quant à la dentelle, ſi on s'en ſert pour garniture, on la fronce à ſurjet par le pied de la dentellè, & on la monte à la toile avec le même point.

Frottoirs pour ôter le rouge.

Ils ſe feront de baſin à poil d'une demi-aune de large; on en prendra deux dans la largeur ſur un quart de long: ils s'ourlent tout autour, excepté les liſieres, ou bien on leur fait le point de boutonniere.

Frottoirs pour ôter la poudre.

On en fera deux dans la largeur d'une mouſſeline double de trois quarts de large, ſur trois huitiemes de long : coutures comme le précédent.

Coëffures de dentelle, & Tour de gorge.

Il ſe fait en général des Coëffures de deux façons, ou à un rang, ou de deux pieces, c'eſt-à-dire, avec un bavolet par-deſſus.

Si on fait la Coëffure de dentelle ſans bavolet, il faut pour le fond une aune un quart de grand entoilage; un tiers de mouſſeline pour la bande ou papillon; cinq huitiemes de dentelle de long, & une aune de moyen entoilage pour y coudre la dentelle; & pour les barbes une demi-aune de dentelle de long: en tout deux aunes cinq huitiemes de dentelle. Si on met un bavolet, il faudra toujours même longueur de dentelle aux barbes, trois quarts pour le papillon, & trois quarts pour le bavolet ou piece de deſſus. Il faudra une aune & demie de moyen entoilage pour coudre la dentelle du papillon & du bavolet, & une aune d'engrêlure pour mettre autour du fond: en tout trois aunes & demie de dentelle. A un rang. Bavolet.

Toute Coëffure ſe monte ſur un bonnet piqué *F*, *Pl.* 2. (il eſt décrit ci-deſſous) poſé ſur une tête de carton & arrêté en place par un ruban qu'on paſſe ſous le Monture.

menton de la tête, & qu'on attache aux côtés du bonnet avec une épingle à chacun ; on aſſure les plis de la bande ou du papillon, autour du devant du bonnet, par pluſieurs camions ; les plis de cette piece ſe tiennent en leur place & bien tendus avec la carcaſſe. Cette carcaſſe eſt faite de fil de fer très-fin, recuit, entouré & couvert entiérement de ſoie blanche, plate ; chaque pli eſt ſoutenu tout du long par une branche de ladite carcaſſe ; & pour la joindre intimement avec le papillon, on l'y coud le long de tout ſon tour antérieur ; on poſe & attache enſuite le bavolet par-deſſus, ſi on en met un, mais ſans carcaſſe : on attache le fond avec des épingles par-deſſus le bonnet piqué, qu'il doit recouvrir en entier, ainſi que les épingles qui attachent les deux rangs ſuſdits.

Les coutures qu'on emploie aux Coëffures de dentelle, de mouſſeline, & toutes autres, ſont le ſurget pour monter le fond, l'ourlet pour coudre la dentelle aux paſſes, & le point de côté pour la couliſſe au bas du fond, dans laquelle on croiſe les deux rubans de fil, le droit ſortant à gauche, & le gauche à droite.

La Figure *D* repréſente une Coëffure de dentelle toute montée ; *a*, le fond orné & bouillonné d'entoilage & même de dentelle ; *b*, le papillon ; *c*, rubans qui accompagnent le ſond & le papillon.

Les Figures *E* repréſentent les pieces d'une coëffure ſéparées ; le fond *c* ; *a* eſt la paſſe ; *d* la barbe ; *b* eſt la paſſe & la dentelle du bavolet.

Le *Tour de gorge* en dentelle ſe fait en trois quarts de long, & même en une aune, plus ou moins, ſelon les quarrures ; il s'attache aux échancrures de la chemiſe tout autour ; pour cet effet on le monte ſur un ruban de fil à ſurjet, qu'on coud enſuite auxdites échancrures à point de ſurjet, ou que l'on y bâtit à point devant.

Coëffure dite Battant-l'œil, *en dentelle.*

Cette Coëffure ſe fait à deux pieces ; il faut, en grande dentelle, pour la piece de deſſous avec la barbe, une aune trois quarts, & pour la piece de deſſus trois quarts, ce qui fait pour les deux pieces deux aunes & demie ; on ajoute au derriere des barbes une aune de *petit pied*, c'eſt-à-dire, de dentelle étroite pour les élargir : elles doivent ſe terminer quarrément par en-bas, & avoir trois pouces de large, y compris le petit pied. Le fond ſera en entoilage : coutures ci-deſſus.

Fichu pliſſé en entoilage & dentelle.

Ce Fichu ne ſe fait ordinairement qu'à un rang : il faut une aune de grand entoilage pour chacun, une aune & demie de grande dentelle, & une aune & demie de petite dentelle pour faire la tête ; on le pliſſe & on le bouillonne de diſtance en diſtance. Le tout à ſurjet.

Fichu

Fichu doublé.

Il ſe fait dans une mouſſeline de trois quarts de large; on le taille quarrément: on le garnit de dentelle tout autour, ou bien on le porte ſans garniture quand on le fait en batiſte. Il en faut quatre aunes pour ſix Fichus à ourlet.

Bonnets piqués.

Le Bonnet piqué eſt la baſe de toutes les pieces qui s'attachent ſur la tête. Il eſt compoſé de trois morceaux, le milieu & les deux côtés; le deſſus eſt de toile, la doublure de futaine, & du coton entre deux; on pique le tout à point devant: pour que le coton ne ſe dérange pas, on le borde d'un petit ruban de fil à point de côté. Il s'en fait de grands, de moyens & de petits; la Figure *F*, *Pl.* 2, où il eſt plié en double, en démontre aſſez la ſtructure.

Bonnets à deux rangs.

Il faut pour fond & paſſe de deux Bonnets, un tiers de mouſſeline double, de trois quarts de large; un quart de mouſſeline claire pour les deux bandes ou rangs, & trois aunes un ſixieme de dentelle. On monte les bonnets tout différemment des Coëffures ci-devant: toutes les pieces tiennent enſemble par des coutures à ſurjet; le fond ſe pliſſe ſur la paſſe à ſurjet, & on coud les deux rangs à la paſſe par-devant à ſurjet: on ſerre le fond en bas par une couliſſe. (*Voyez* la Coëffure de dentelle ci-devant).

Serres-tête ou *Bandeaux.*

On les fait ordinairement en Royale ou en demi-Hollande; on les garnit d'une petite dentelle qu'on coud à ſurjet: on leur donne des formes & des dimenſions différentes, ſuivant l'idée, de façon qu'on ne peut pas déterminer ici le plus ou moins de toile & de dentelle.

Le Serre-tête ſe met pour contenir les cheveux avant de ſe coëffer de nuit.

Grande Coëffe en mouſſeline.

Si on prend la mouſſeline de quinze ſeiziemes de large, il en faudra un tiers de long par Coëffe; ſi on la prend de trois quarts de large, il en faut trois huitiemes de long.

Ayant plié la mouſſeline en deux du ſens de ſa largeur, on fait une échancrure comme on la voit en *a*, *Pl.* 2, *Fig. G*; les morceaux échancrés *d*, ſe retournent & ſe couſent en *b* à ſurjet; on en coupe la pointe: on pliſſe à couliſſe depuis le pli du redoublement de la mouſſeline, juſqu'où commence l'échancrure, ce qui fait le derriere de la tête.

Grande Coëffe en entoilage & dentelle.

Il faut trois aunes & demie de grand entoilage, & deux aunes & demie de petite dentelle : même façon de la précédente ; couture à ſurjet. La petite dentelle ſert à garnir devant & derriere.

Taies d'oreiller.

On prend de la demi-Hollande de neuf ſeiziemes de large ; il en faut une aune trois ſeiziemes de long ; & pour la garniture en mouſſeline, il faut une mouſſeline de cinq ſixiemes de large & de trois huitiemes de long qu'on partagera en quatre bandes : le tout ſe coud à ſurjet. Si on garnit en dentelle, il faut trois aunes de grande dentelle & trois aunes de petite dentelle ; on fronce la dentelle à point devant pour y faire une tête ; on coud à demeure à ſurjet trois côtés, le quatrieme reſte ouvert pour y faire entrer l'oreiller ; après quoi on le bâtit.

Tablier de Femme de chambre.

Il faut prendre dans une toile de trois quarts de large, deux lez de ſept huitiemes de long, plus, un quart pour la bavette & la poche. On coud à ſurjet ou à couture rabattue les deux lez enſemble ſur la longueur ; on pliſſe tout le haut ſur un ruban de fil aſſez long pour faire le tour de la ceinture & revenir ſe nouer par-devant. On attache la bavette à ſurjet au milieu du haut du tablier ; cette bavette eſt quarrée, plus haute que large, elle doit ſe relever ſur la poitrine & s'y attacher avec des épingles ; la poche, dont la fente ſera ourlée, ſe coud vers le côté droit du tablier.

Chemiſes de femme.

Il s'en conſtruit de trois façons, l'une dite *à la Françoiſe*, les deux autres dites *à l'Angloiſe.*

Planche 2. *A la Françoiſe*, Fig. *B.*

Il faut une toile d'une aune de large.

On fera deux corps dans la largeur ; on prendra deux aunes un ſixieme de long pour deux corps, & cinq ſixiemes pour deux paires de pointes ; on pliera chaque corps en deux du haut en bas, c'eſt-à-dire, du ſens de la largeur, ce qui fera neuf aunes pour ſix chemiſes.

Les pointes doivent monter *en étroit* à un quart de diſtance du haut du corps, & ſe coudre à coutures rabattues, ainſi que toutes les coutures du corps & épaules. Si les manches doivent être pliſſées, on prendra pour les faire une toile de ſept huitiemes de large, & on donnera à chacune un quart de long : on les pliſſera comme aux chemiſes des hommes, & on y ajoutera un petit poignet ſans piquure ni boutonnieres. Si on les veut plates & longues, on prendra une toile de deux

tiers de large, & on leur donnera cinq douziemes de long ; on les ourlera par le bas : ſi elles ſont plates & garnies, la garniture ſe coudra à ſurjet. On prendra le même aunage qu'aux pliſſées ci-deſſus.

Les Chemiſes de femme, telles qu'elles ſoient, ont toutes une échancrure au haut du devant de la chemiſe plus ou moins profonde ; l'ordinaire eſt de ſix pouces de profondeur, ſur un pied à treize pouces de longueur d'une épaule à l'autre, comme on voit *Pl.* 2 ***. Il y a des Nourrices qui font fendre le milieu de l'échancrure comme le jabot des hommes, de ſix pouces plus ou moins.

Premiere Chemiſe à l'Angloiſe, Fig. *A.*

Il faut une toile de deux tiers ou de trois quarts de large.

On prendra pour le corps deux aunes un ſixieme de longueur de toile, qu'on pliera enſuite en deux du haut en bas, c'eſt-à-dire en largeur, ce qui réduira le corps de la chemiſe à une aune un douzieme de long ; on leve en-haut deux petites pointes pour les mettre en bas, obſervant que le haut de la chemiſe ait toujours une demi-aune de large : ce ſera le ſurplus de cette demi-aune qui fera de chaque côté la largeur des pointes.

Pour les manches, on ſe ſert de la même toile ; ſi elles ſont pliſſées, il en faudra deux aunes pour ſix paires, en prenant dans la largeur de la toile une manche & demie : en tout quinze aunes pour ſix chemiſes, dont 13 aunes pour les ſix corps.

Deuxieme Chemiſe à l'Angloiſe, Fig. *C.*

Cette façon ne convient qu'aux perſonnes menues ; on ſe ſert des mêmes toiles que pour la précédente, même longueur au corps, même largeur en haut ; mais il ne faut lever qu'une pointe d'un ſixieme de large ; pour cet effet on coupera d'un côté la longueur d'un quart, ce qui ſera pour l'entournure de l'épaule ; puis partant de ce quart coupé, on coupera tout de ſuite la pointe l'étroit en bas, pour la rapporter l'étroit en haut de l'autre côté où l'on n'a rien coupé.

Il entre, comme à celles ci-deſſus, treize aunes pour ſix corps ; il ne faut plus qu'une aune pour trois paires de manches, les trois autres ſe faiſant du quart levé au haut des ſix chemiſes, avant de lever la pointe de chacune, comme il vient d'être dit. Cette façon épargne une aune ſur ſix chemiſes ; car il ne faut en tout que quatorze aunes.

Moyen économique d'allonger de ſix pouces une Chemiſe de femme ſans qu'il y paroiſſe.

Il peut arriver que les Chemiſes d'une Adoleſcente qui a pris la moitié de ſa croiſſance, ne ſoient pas uſées & ne puiſſent cependant plus lui ſervir ni à d'autres, parce qu'elles leur ſeroient trop courtes : voici un moyen économique de les allonger de ſix pouces ſans qu'il y paroiſſe, avec un ſeul morceau

de toile de ſix pouces de haut, & de la largeur du haut du devant de la chemiſe.

Découſez les manches, coupez les épaulettes en travers au rez de l'échancrure du devant; elles ne tiendront plus qu'au derriere.

Taillez un morceau de toile pareille à celle de la chemiſe, qui ait ſix pouces de haut du ſens de ſa longueur, & de la largeur du haut du devant de la chemiſe à l'endroit coupé, le long duquel vous le couſerez.

Couſez la coupure des épaulettes audit morceau ou alonge, au milieu de laquelle vous ferez la petite échancrure du derriere entre les deux épaulettes.

Le réſultat de cette opération eſt, que la chemiſe ſera alongée de ſix pouces & que ce qui faiſoit le derriere fera maintenant le devant; il y aura une couture à chaque épaulette & une au dos; le commencement des pointes ſe trouvera de ſix pouces plus bas: vous recouſerez les manches.

Mouchoirs.

En Royale ou demi-Hollande, il faut quatre aunes & demie pour ſix, ourlés tout autour; en Courtray, quatre aunes trois quarts; en Batiſte, quatre aunes.

Chauſſons.

Il faut une toile de ſept huitiemes de large, & pour douze paires une aune neuf ſeiziemes de long: on en fait deux paires dans la largeur.

Partagez la longueur de la toile en ſix morceaux égaux coupés chacun en deux du ſens de la largeur; pliez chacun de ces douze morceaux en quatre, puis coupez deux par deux la liſiere dans la longueur du Chauſſon.

Pour tailler le Chauſſon, prenez un des morceaux doubles, taillez-le en demi-rond pour le bout du pied; dépliez-le, échancrez-en un des doubles, comme vous voyez en *a*, *Pl.* 3. *Fig. F F*, ce qui fera le deſſus du coudepied; taillez l'autre double *b* pour le talon: repliez les doubles comme ci-devant, bordez l'échancrure du coudepied. Le tout ſe coud à point de boutonniere, chaque ſimple à part, qu'on joint enſuite en laçant à ſurjet; ou bien on remploie les deux pieces à joindre, les deux remplis en dehors; on aſſemble à ſurjet, puis on arrête chaque rempli à point de côté; joignez enſemble par une couture, les deux côtés de l'échancrure du talon: fermez le bout du pied.

Pieces d'eſtomach pour femme.

Elles ſe font en toile, doublées de baſin à poil, ou bien de deux mouſſelines entre leſquelles on met du coton, & on les pique. Elles auront un quart & un pouce de haut, & autant de large par le haut, réduit à un ſeizieme de large par le bas; on garnit ordinairement le haut d'une petite dentelle.

La Piece d'eſtomach ſe coud tout autour à point de côté, après avoir piqué le coton à petits carreaux à point devant; & la garniture de dentelle, ſoit pliſſée ou non, s'aſſemble à ſurjet.

Mantelet

Mantelet de mouſſeline.

Il faut une aune & demie de mouſſeline par Mantelet, ſi la mouſſeline a quinze ſeiziemes de large ; & en cas qu'elle n'ait que trois quarts de large, il en faudra une aune trois quarts.

Pliez la largeur de la mouſſeline, & taillez le Mantelet comme vous voyez *Fig. L, Pl.* 2. Le coqueluchon *M*, taillé en double comme le Mantelet, doit avoir cinq ſeiziemes de profondeur de tête, & cinq huitiemes de hauteur.

Les bandes en mouſſeline qui garniront tout le tour du Mantelet & le devant du coqueluchon, auront un bon ſeizieme de large & ſix aunes de long. Ces bandes froncées avec une petite tête, ſe couſent à point devant.

Avant de joindre le coqueluchon au Mantelet, il faut commencer par *abattre*, c'eſt-à-dire, couper au bas du derriere du coqueluchon la hauteur d'un ſeizieme *Fig. M*, en mourant. La petite échancrure *a* du coqueluchon, ſe coud à couture rabattue en dedans ; au haut de cette couture en *b*, on pliſſe à point devant en rond, c'eſt-à-dire, tous les plis ſe rendant à un même centre, au haut de la petite échancrure, les plis égaux, & d'un pouce de profondeur ; puis on les arrête à pluſieurs points de ſurjet. On ourle le colet *c c* du coqueluchon ; le coqueluchon étant prêt, pliſſez à plis couchés le colet du Mantelet, c'eſt-à-dire, laiſſez ſans pliſſer deux pouces par derriere, puis laiſſez encore deux pouces ſans pliſſer à chaque devant, ce qui ſe fait à arriere-point ou à point devant.

Pliez la couliſſe en deux du ſens de ſa longueur ; couſez l'un des doubles au colet du mantelet à arriere-point, & l'autre double au même colet à point de côté, ce qui l'attachera au colet ; puis vous pliſſerez à ſurjet le coqueluchon à la couliſſe, obſervant les eſpaces non-pliſſés du colet.

On paſſe un ruban dans la couliſſe, qu'on y arrête au milieu : il ſert à nouer le Mantelet par devant.

Poches de baſin.

Il faut pour chaque paire trois quarts de baſin de Troyes.

Garniture de Corſet.

Les Corſets ſont du diſtrict de la Couturiere ; mais ce ſont les Lingeres qui les garniſſent. Ainſi la garniture de Corſet en mouſſeline, ſe fait d'une aune trois quarts de long ſur un douzieme de haut ; il faut échancrer la bande pliée en deux au quart de ſa largeur : le bas de la garniture aura un ſeizieme de haut, & le colet un vingt-quatrieme.

Les garnitures en dentelle ſe font de même longueur, ſur un ſeizieme de haut : on ne les échancre point. Le tout ſe fronce & ſe coud à ſurjet.

Tour de gorge en mouſſeline feſtonnée.

Il ſe fait d'une aune de long ſur un ſeizieme de large. Pour la monture, voyez ci-devant *page* 15, la Coëffure de dentelle.

Manchettes de mouſſeline à trois rangs, feſtonées en dentelle.

Il faut une aune de mouſſeline de ſept huitiemes de large par paires, & ſept aunes de dentelle d'un demi-pouce de haut ou environ: ſi la mouſſeline eſt brodée, il en faut prendre pour deux paires à la fois, & les entrecouper; par ce moyen il n'y a point de perte. *Voyez* la façon des ſuivantes.

Manchettes de dentelle à trois rangs, avec un entoilage.

Il faut huit aunes de grand entoilage, & cinq aunes un quart de dentelle par paire; & ſi la dentelle eſt d'une grande hauteur, il ne faudra que ſept aunes d'entoilage: on fronce chaque rang en le roulant, & on monte les manchettes ſimples ou celles à trois rangs ſur un ruban de fil, le grand rang de ces dernieres à un des bords, le moyen au milieu, le petit à l'autre bord. *Voyez la Fig. K, Pl.* 2. Ils s'étagent ainſi l'un ſur l'autre: on coud ou on bâtit le ruban à la manche.

Manches de toile à laver les mains.

On aura une toile de trois quarts de large; il en faut une demi-aune pour deux paires; & comme elles vont en élargiſſant, on les entretaille: on fronce le bas comme un poignet, & on y joint quelquefois une petite dentelle; on aſſemble les côtés par une couture à ſurjet, juſqu'à trois ou quatre pouces de haut, ou on fait un faux ourlet, auquel on attache des cordons. Pour s'en ſervir, on retrouſſe ſes manchettes, puis on fait entrer cette manche le long du bras, & on noue les cordons du haut.

Linges à laver le deſſous des bras.

On prend une demi-Hollande, on fait deux linges dans ſa largeur; chacun aura trois huitiemes de long, ourlé tout autour.

Linges de garde-robe.

On prend une Royale, on en fait deux linges dans la largeur; la longueur ſera comme les précédents: on les ourle de même.

Comme on ſuit ici la liſte des pieces du Trouſſeau, en ce qui concerne la Lingere ſeulement, & que parmi ces pieces pluſieurs autres ſont du diſtrict de la Couturiere, comme *Corſets*, *Camiſoles*, *Jupons*, *Manteaux-de-lit*, on renvoie le Lecteur à ſon Art, qui eſt imprimé avec celui du Tailleur.

CHAPITRE CINQUIEME.

Explication des Termes de l'Art, répandus dans l'Article précédent & dans les ſuivants.

On a penſé qu'il ſeroit plus convenable & plus commode au Lecteur de trouver ici l'explication des termes de l'Art, employés dans les articles précédent & ſuivants, que de les aller chercher à la fin.

Le terme de *Rang* s'applique non-ſeulement aux bandes d'un Bonnet, mais encore aux Manchettes, quand il y a pluſieurs étages de toile ou de dentelle l'une au-deſſus de l'autre; c'eſt pourquoi l'on dit *Bonnet à deux rangs*, *Manchettes à trois rangs*, &c.

Le terme de *Bande* s'applique non-ſeulement aux Coëffures & Bonnets, mais encore à toutes longueurs de toile, mouſſelines, &c, de peu de largeur, dont on borde pluſieurs pieces de Lingerie.

La *Garniture* conſiſte en bandes que l'on met le long des bords de certaines pieces de Lingerie.

La liſiere *en bas*, *ſur le devant*, &c, expreſſions de la Lingere, qui ſignifient que comme les liſieres d'une toile ſont toujours des deux côtés de ſa longueur, il faut couper la piece, de maniere que la liſiere ou le ſens de la toile terminé par la liſiere, ſe trouve ſur le devant, en bas, &c; car il n'eſt pas néceſſaire que la liſiere même s'y rencontre.

L'*Entoilage* eſt une dentelle qui ſe borde toujours par une dentelle plus fine. Le grand entoilage eſt ordinairement de quatre pouces de large, & le moyen de deux pouces ou environ.

Une *Levée* eſt une portion de toile qu'on retranche en taillant une piece où elle ſeroit ſuperflue; quelquefois cette levée trouve ſa place ailleurs.

Une *Echancrure* eſt un retranchement de toile aux endroits où il eſt néceſſaire de donner une forme à la piece.

Une *Couliſſe* eſt une eſpece de conduit formé d'un ruban que l'on coud par ſes deux bords à la piece, & aux deux bouts duquel on attache un cordon: on fait paſſer enſuite les deux cordons ſous le ruban pour reſſortir du côté oppoſé à leur attache: ils ſervent à ſerrer la couliſſe lorſqu'on les tire.

Un *petit Pied* eſt une dentelle étroite dont on borde un entoilage.

Une *Engrêlure* eſt une très-petite dentelle, ou plutôt un petit bordé de dentelle.

Une *Tête* eſt une dentelle étroite, quand elle borde une grande dentelle.

En *Pagode* ne ſe dit que des manches, quand on les prend à la toile même qui fait le corps ſans les rapporter.

Les *Fournitures* ſont toutes les petites pieces qu'on ajoute aux Chemiſes d'homme quand on les monte, comme les gouſſets, le col, les pieces d'épaule, &c. (*Voyez* la Chemiſe d'homme).

En étroit, ſe dit de la façon de couper la toile en biais, finiſſant en pointe.

Tête à pointe, expreſſion qui ſignifie que lorſqu'on taille dans une toile pluſieurs pieces pour le même uſage, on les retourne le haut de l'une contre le haut de l'autre. (*Voyez la* Fig. *H*, *Pl.* 3).

Entrecouper ou *Entretailler*, expreſſion qui ſignifie qu'aux pieces taillées convexes & concaves, on profite de la convexité de l'une pour former la concavité de l'autre.

Feſtonner, c'eſt tailler le bord d'une piece en ondes, c'eſt-à-dire en portions de cercle ſucceſſivement convexes & concaves.

Bouillonner, c'eſt raſſembler de diſtance en diſtance, par des nœuds ou en couſant, pluſieurs pliſſures le long d'une piece.

Bâtir deux pieces l'une à l'autre, ſe fait de peur qu'elles ne ſe dérangent quand on viendra enſuite à les coudre à demeure. Le bâtis ſe fait à grands points devant, ou ſuivant le cas, à grands points de ſurjet; on bâtit auſſi avec des épingles: quand les coutures ſont faites, on ôte les bâtis.

Glacer, ſe dit quand on double deux toiles pour les aſſurer en place; on glace en pluſieurs rangées à grands points devant avant de les coudre; le glace reſte & ne s'ôte point.

Pliſſer ſe fait de deux manieres; ſavoir, en plis debout & de même hauteur entr'eux côte à côte, tels ſont les plis des poignets, &c, & en plis couchés & applatis ſur la toile à plus ou moins de diſtance, ou enjambés l'un ſur l'autre.

Froncer eſt une eſpece de pliſſure, qui ſe fait en paſſant à meſure le fil au travers de petits plis qu'on fait les plus égaux qu'on peut, pour enſuite les ſerrer en les tirant avec ledit fil pour les rapprocher plus ou moins.

Rouler ſe fait en mettant le bord d'une toile entre le premier doigt & le pouce qu'on avance en ſerrant un peu, ce qui occaſionne un petit bord imitant un petit ourlet; l'eſſentiel eſt de faire ce roulement petit & bien égal d'un bout à l'autre.

Piquer, c'eſt faire au travers de deux toiles, qui renferment du coton, des coutures à point devant, en ſuivant des deſſins qui ſont communément de petits carreaux, ce qui ſe fait pour contenir le coton de peur qu'il ne ſe dérange.

Faux Ourlet ſe dit quand on redouble une ſeule fois le bord d'une toile ſur elle-même, pour le coudre enſuite; au lieu que le vrai ourlet ne ſe coud que quand il a été redoublé deux fois, comme on verra ci-après, en parlant des points de couture.

CHAPITRE

CHAPITRE SIXIEME.

Des Points de couture en uſage dans la Lingerie ; de la Marque du Linge, & de la Couture des Dentelles.

LES Lingeres non-ſeulement vendent & coupent les Toiles, Dentelles, &c ; mais comme on les charge le plus ſouvent de rendre les pieces achevées & prêtes à ſervir, elles les envoient pour les coudre, aſſembler, monter & marquer à leurs Ouvrieres en Linge. Quelquefois auſſi il ſe rencontre dans les ménages des femmes ou filles de ſervice qui ont quelque ſcience à cet égard, ou même des Dames économes qui en font leur amuſement ; c'eſt pourquoi on va expliquer le plus clairement qu'il ſera poſſible les Points de coutures qui ſervent à la Lingerie, ainſi que la façon de tracer ſur le Linge les marques différentes deſtinées à faire reconnoître par les Blanchiſſeuſes, ou dans toute autre leſſive, à qui il appartient.

Les différents Points ſont :
- Le *Surjet*, qui aſſemble les toiles par les bords.
- Le *Point de côté*, qui fixe les remplis des bords.
- L'*arriere-Point*, qui aſſemble les toiles à plat.
- Le *Point-devant*, *idem* à plat.
- La *Couture rabattue* aſſemble & fixe les bords.
- Le *Point noué* ou de *boutonniere*, empêche les bords de s'effiler.
- Le *Point de chaînette*, eſpece de broderie.

A, *Le Surjet* eſt un Point qui ſert à aſſembler deux morceaux de toile, de dentelle, &c. Voici comme il ſe fait. *Planche 4.*

Après avoir fait un nœud au bout de l'aiguillée pour l'arrêter à la toile, comme c'eſt l'ordinaire, on commence par faire un rempli à chacune des deux pieces qu'on veut joindre enſemble ; ces remplis ſe font pour les empêcher de s'effiler en deſſus, ce qui n'arrive point aux liſieres ; auſſi n'eſt-il pas néceſſaire d'y prendre cette précaution en les ſurjettant.

Les remplis faits, quand il en eſt queſtion, comme on vient de dire, on paſſe l'aiguille au travers des deux juſqu'au nœud qui l'arrête (les remplis en dedans) ; le fil étant ſorti, on le paſſe par-deſſus leſdits remplis ; on le fait rentrer à côté du nœud, & reſſortir à l'oppoſite. On fait ainſi tous les autres Points, le tout ſur la même ligne à chaque envers & près-à-près, approchant du haut des bords le plus que l'on peut. Comme les bouts de ces remplis pourroient s'effiler à l'envers, on les rabat ordinairement. (*Voyez* ci-deſſous la Couture rabattue).

Figure A, de *a*, premier Point, paſſant par-deſſus les bords *d d*, reſſort en *b* ; de *b*, *idem*, reſſort en *c*, &c.

C. *Le Point de côté* ſert ordinairement à coudre les ourlets qui ſe font au bord des pieces, comme auſſi à tenir ſon rang dans les Coutures rabattues ci-deſſous.

Pour former un *Ourlet*, on pliſſe deux fois l'un ſur l'autre le bord de la toile; & afin que ce double pli ne ſe r'ouvre pas, on le pliſſe, ou plutôt on le corrompt ſur ſa largeur en plis volants, ce qui l'applatiſſant, l'empêche de s'ouvrir, ce qui donne plus de facilité pour le coudre.

Pour coudre l'Ourlet on ſe ſert du Point de côté, après avoir arrêté le fil & ſorti immédiatement au-deſſous de l'Ourlet, on le fait rentrer en avant traverſant les trois toiles, & reſſortir un peu au-deſſous du bord inférieur dudit Ourlet, d'où on repart pour recommencer la même manœuvre juſqu'au bout.

Figure C. a a a eſt ce qui paroît de la Couture à l'endroit, quand on a paſſé le fil ſous l'Ourlet pour le point d'enſuite.

F. *L'arriere-Point* dont on ſe ſert comme d'une Couture très-ſolide, ſe fait ainſi: Après avoir arrêté le nœud & piqué l'aiguille entre deux fils, on la fait rentrer en arriere au-delà du nœud, pour reſſortir en avant à la pareille diſtance dudit nœud au premier point; de-là on la repique en arriere ſur ou près du nœud, & on la reſſort toujours en avant, à la diſtance de chaque point précédent. Tous les points qui paroiſſent à l'endroit de cette couture, dont les premiers ſont cotés *b*, *a*, *c*, ſont ceux qu'on a faits en reculant, ce qui lui a donné le nom de *Point-arriere* ou d'*arriere-Point*.

N^a. Qu'à cette Couture il faut toujours ſuivre le même fil de la toile; & pour la rendre réguliere & agréable à la vue, on doit compter la même quantité de fils à chaque point.

Figure F. a eſt la premiere ſortie du fil; *b* la rentrée du fil, ce qui fait le premier point; *c* la ſeconde ſortie du fil, & le ſecond arriere-Point de *c* en *a*, ainſi de tous les autres.

D. *Le Point-devant* eſt tout ſimple; on fait tous les points en avant ſur la même ligne à diſtance égale l'un de l'autre, en plongeant & relevant l'aiguille de deſſous en deſſus. Ce Point ſert à froncer & à bâtir; c'eſt ce qu'on appelle *Couture légere*.

Figure D. a b c, Points-devant paroiſſant en dehors.

G M H. *La Couture rabattue* ſe fait de pluſieurs manieres; il s'en fait à ſurjet, d'autres à points-devant mêlés d'arriere-points, le tout pour joindre deux pieces dont l'une & l'autre ſont ſans liſiere; ou bien quand il n'y a qu'une liſiere à l'une des deux pieces: car deux liſieres ſe joignent l'une à l'autre ſans avoir beſoin de couture rabattue à l'envers, qui ne ſert qu'à empêcher les toiles de s'effiler: en voici la manœuvre. Remployez le bord de chaque toile, mais l'une plus que l'autre; approchez-les de leurs remplis, de façon que le rempli de l'une dépaſſe celui de l'autre de quelques lignes; ſurjettez-les près du haut de chaque rempli; puis retournant les pieces à l'envers & déployant les deux toiles, vous retrouverez l'extrémité de chaque ploiement; vous verſerez le plus long ſur l'autre, &

les applatiſſant ſur la toile, vous les y arrêterez à point de côté; ou bien approchez l'un de l'autre les bords de chaque piece pliés comme ci-deſſus, mais de façon que, *Fig. I G*, le bord *a* dépaſſe de quelques lignes le bord *b b* de l'autre; puis le long dudit bord *b b*, le plus bas, faites une couture à points-devant & arriere-points *d*; par exemple, ſucceſſivement deux points-devant & deux arriere-points. Vous rabattrez enſuite, *Fig. M*, le bord dépaſſant *a a*, *Fig. I G*, de l'autre morceau par-deſſus cette couture, & vous l'arrêterez à points de côté.

Les Figures *G M N*, font voir une couture rabattue à points-devant mêlés d'arriere-points au lieu de ſurjet.

La Figure *H*, montre les deux pieces ouvertes l'envers en deſſous: la couture paroît à peine en *d d*; car ſi le tout eſt bien exécuté, à peine doit-on voir la couture à l'endroit.

B. *Le Point noué* ou de *boutonniere*, eſt celui qui ſe fait autour de toute boutonniere, de crainte que leurs bords ne viennent à s'effiler. On s'en ſert encore en d'autres occaſions qui ſeront exprimées à leur place; ce n'eſt pour ainſi dire qu'un ſurjet, dont, avant de ſerrer chaque point, on paſſe le fil au travers de l'anneau qu'il forme naturellement en s'approchant pour terminer les points.

La boutonniere étant entourée de cette eſpece de points, on ajoute à un ou à ſes deux bouts, une *bride* deſtinée à l'empêcher de s'agrandir; cette bride ſe commence par trois ou quatre points longs qui ſe nomment *points coulés*, en travers, au bout de la boutonniere, & près-à-près à côté l'un de l'autre, on les fortifie en les prenant enſemble avec le même point noué ci-deſſus près-à-près ſans percer dans la toile.

Figure B, le point de boutonniere; *a*, repréſente l'eſpece d'anneau que fait le fil du point précédent quand il eſt près d'être ſerré; *b*, le fil pour le point ſuivant, paſſant au travers dudit anneau. *Figure K*, repréſente une boutonniere achevée; *a a*, le point de boutonniere qui l'entoure; *b*, la bride. *Fig. H*, le commencement de la bride; *a a*, les trois points longs; *b*, le point noué.

E, *Le Point de chaînette.* Ce point ne ſe pratique guere par les Lingeres: il eſt regardé en Lingerie comme *Point de broderie*, attendu qu'il ſert le plus ſouvent à cet Art; cependant comme il peut être employé ici, quoique rarement, on va, par ſurabondance, en faire la deſcription.

Après avoir arrêté le fil à la toile, couchez-y une longueur dudit fil, laquelle vous fixerez avec le bout du pouce de l'autre main; cette longueur ainſi arrêtée ſera la longueur qu'on voudra donner aux petites mailles que cette couture aura; alors repaſſez le fil en arriere & en deſſous près du nœud, & reſſortez-le tout de ſuite près du bout du pouce, c'eſt-à-dire, près de la longueur du premier fil, déterminée par le pouce; puis rentrez-le à côté ou un peu derriere cette ſortie, & faites-le reparoître en avant au prorata de la longueur du premier; repiquez l'aiguille, &c.

Figure H; *a*, lieu du nœud arrêté en deſſous; *d*, lieu du bout du pouce;

a d, le fil rentrant en *b*, reſſortant en *o*, rentrant en *p*, reſſortant en *q*, rentrant en *s*, reſſortant en *t*; la ligne ponctuée indique le chemin qu'il fait par deſſous la maille qui va être faite, & qu'on a repréſentée dans la Figure à moitié fermée.

De la Marque du Linge.

Les lettres ou les chiffres qui ſe couſent ſur le Linge, & qu'on nomme *Marques*, pour les raiſons qu'on a dites au commencement de ce Chapitre, ne ſe font qu'au moyen d'une ſeule eſpece de Point, nommé le *Point croiſé*; & la ſeule regle pour faire chaque point régulier, eſt de compter les fils; or, comme la toile eſt compoſée de fils qui ſe croiſent quarrément, on doit compter pour chaque point deux fils d'un ſens & autant de l'autre, c'eſt-à-dire, deux fils de droite à gauche, & deux de haut en bas; alors après avoir arrêté le nœud on mene l'aiguille en diagonale traverſant les quatre fils de haut en bas; on remonte ſous les deux fils du bas en haut, & on croiſe la ſeconde diagonale par-deſſus la premiere, ce qui forme une croix de Saint André, qu'on appelle le *Point croiſé*. Exemple, *Figure K*, ſuppoſant le nœud en *a* par-deſſous, on va de *a* en *d*; puis paſſant en deſſous de *d* en *b*, on va en deſſus de *b* en *c*, &c.

Les Figures qui rempliſſent la moitié inférieure de la Planche 4, font voir toutes les différentes diſpoſitions des points de Marque, pour former les lettres & chiffres qui y ſont exprimés.

Nota. Que dans les quarrés qui repréſentent la toile dans l'eſtampe, on ne l'a exprimée avec tous ſes fils qu'au premier qui forme une croix, afin d'éviter la confuſion, & de mieux diſtinguer chaque marque; c'eſt pourquoi il eſt à propos d'avertir que chaque petit quarré en vaut deux en tous ſens.

Couture des Dentelles.

Les Dentelles ſe couſent, ſoit enſemble, ſoit aux entoilages ou aux toiles, preſque toujours à point de ſurjet; mais il faut ſavoir où on pique l'aiguille à la Dentelle.

Toutes Dentelles & Points ſont terminés dans le ſens de leur longueur, par deux eſpeces de petites liſieres, l'une qui eſt celle dont on ſe ſert pour aſſembler, ſe nomme le *pied de la Dentelle*; l'autre s'appelle la *tête*: elle eſt bordée par un rang de petits ronds qui ſe nomme *le picot*. On ne coud jamais la Dentelle par la tête; le pied de la Dentelle qui eſt à l'oppoſite de la tête, eſt terminé par une petite liſiere ſimple, ſous laquelle ſont rangés de petits picots ou ronds; ſous ces ronds, du côté du corps de la Dentelle, eſt une autre petite liſiere plus épaiſſe que la premiere. Ces trois parties compoſent ce qu'on nomme *le pied*; quand on veut joindre deux Dentelles, comme pour élargir des barbes de Coëffure, on les approche par les deux pieds, paſſant le point d'un pied à l'autre, obſervant dans ce cas, comme dans tous les autres, de faire entrer l'aiguille au travers des petits ronds qui ſont entre les deux petites liſieres.

La Figure *M* repréſente un morceau de Dentelle; *c c c*, le pied de la Dentelle; *b b b*, la Dentelle; *a a a*, la tête & le picot.

CHAPITRE SEPTIEME.

Seconde Partie des Ouvrages de la Lingere.

La Layette.

A la ſuite du Mariage, qui, dans la premiere Partie, a exigé le travail de la Lingere pour faire & fournir un Trouſſeau convenable; maintenant que la Mariée eſt enceinte, il faut encore y avoir recours: elle doit ſonger qu'elle va devenir mere, & que par conſéquent il eſt temps de préparer la Layette d'elle & de l'enfant qu'elle doit mettre au monde.

Ce terme, *la Layette*, qui ſignifioit dans ſon origine une caſſette, ſe prend aujourd'hui, dans le cas préſent, pour l'aſſemblage de tous les vêtements & uſtenſiles néceſſaires, tant à l'enfant qui vient de naître, qu'à ſa mere, pendant le temps de ſes couches. A l'égard du nouveau-né, ſoit qu'il ſoit garçon ou fille, on ne diſtingue point alors ſon ſexe par des habits différents, juſqu'à l'âge où il ceſſera d'être enfant. La Layette peut être magnifique comme le Trouſſeau, & par les mêmes raiſons c'en eſt une de cette eſpece qu'on va décrire: pour ne rien omettre de ce qui peut la compoſer: on y ajoutera ſa diſtribution ſur l'enfant, & ce qu'on appelle *le Maillot*: cet épiſode approche trop du ſujet de la Piece, pour ne la pas accompagner.

ÉTAT D'UNE LAYETTE.

Pour la Mere.

Six *Linges de ſein.*
Douze *Gouſſets* pour le lait.
Deux *Chemiſes de couche.*
Six paires de *Manches en amadis*, dont quatre en mouſſeline, & deux en dentelle.
Douze *Alaiſes* plates.
Douze *Alaiſes* pliſſées.
Six *Bandes de ventre.*
Deux *Déshabillés* de mouſſeline.
Soixante-douze *Chauffoirs.*
* Six *Camiſoles en amadis*, avec ou ſans coqueluchon.
* Un grand *Couvre-pied* pour le lit.
* Un plus petit pour la Chaiſe longue.

Pour l'Enfant.

Tête.

Quarante-huit *Beguins.*
Deux *Têtieres.*
Vingt-quatre *Tours de Bonnets de laine*, de trois longueurs.
Vingt-quatre *Cornettes* pour la nuit, de trois âges.
Vingt-quatre *Bonnets ronds*, de trois âges, en mouſſeline ou en dentelle.
Vingt-quatre *Mouchoirs de col* en batiſte, garnis en mouſſeline.
Six *Serviettes de col* garnies en mouſſeline.
* Six *Bonnets de laine.*

Corps.

Soixante-douze *Couches.*
Douze *Bandes de maillot* ou *couche.*
Dix-huit *Langes* de futaine.
Six *Serviettes unies* pour mettre la nuit autour des Langes de laine.
Deux *Langes* piqués en mouſſeline.
Deux *Tours de Langes*, pour les Langes piqués en mouſſeline.
Un beau *Tour de Lange*, pour le Lange piqué en ſatin blanc ci-deſſous.
Vingt-quatre *Chemiſes de braſſiere*, de trois âges.
Douze *Bavoirs* de deux âges, garnis ou en mouſſeline ou en dentelle.
Trente-ſix *Mouchoirs* à eſſuyer l'enfant.
* Six *Langes* de drap de Dreux; (gros draps blancs dont on fait les chauſſes pour paſſer les ratafias).
* Quatre *Langes* d'eſpagnolette.
* Un *Lange* piqué en ſatin blanc.
* Six *Braſſieres* d'eſpagnolette.

Deux Parures, conſiſtant en {
- Deux *Béguins.*
- Deux *Bonnets ronds.*
- Quatre *Bavoirs.*
- Deux grandes *Coëffes.*
- Deux *Biais.*
- * Six paires de *Mitaines de fil.*

}

Pour le Berceau.

* Un *Berceau.*
* Un *Deſſus de Berceau* d'étoffe.
Un *Dedans de Berceau*, autrement *Deſſus d'Archet*, en toile.
* Un *Matelas.*
* Deux *Paillaſſes de Berceau*, } remplis de paille d'avoine.
* Six *Paillaſſons*, }

Six paires de *Draps de Berceau.*

* Deux *Couvertures de laine.*

* Deux *Oreillers de plume*; ſavoir, un quarré pour le Berceau, & un long, que la Nourrice met ſur ſes genoux quand elle emmaillotte l'enfant.

Douze *Taies d'oreiller*; ſavoir, ſix pour l'oreiller quarré, & ſix pour l'oreiller long.

Le Maillot, ou *la Diſtribution de la Layette ſur l'Enfant.*

Le terme de *Maillot* ſignifie la diſtribution des pieces de la Layette dont on vient de donner l'état, & leur arrangement ſur l'Enfant juſqu'à l'âge de trois ans, qu'on les lui ôte entiérement, mettant les filles en chemiſe & en jaquette, & les garçons en fourreau juſqu'à quatre ou cinq ans, qu'on leur donne leur premiere culotte; pour les filles, elles conſervent la jaquette juſqu'à cinq ans.

On a cru, à la ſuite de la Layette, éclaircir ſon objet par le détail du Maillot, dont l'utilité principale ſera de ſervir de guide aux Meres qui nourriſſent elles-mêmes leurs Enfants.

On met le jour de la Naiſſance,	*On ôte*	
Le Béguin	à trois ans.	
Le Bonnet de laine avec ſon tour.	à trois ans.	
Le Bonnet rond *le jour*	à trois ans	ſi c'eſt une Fille; à ſix mois ſi c'eſt un Garçon, & on lui met un Toquet.
La Cornette *la nuit*	à trois ans	
La Têtiere	à quinze jours.	
La Couche	à trois ans.	
Le Lange piqué ou le Lange de futaine . . .	à trois ans.	
Le Lange de drap de Dreux *, avec ſon tour de toile garni en mouſſeline	à trois ans.	
La Bande de Maillot	à ſix mois.	
Une ſeconde Bande de Maillot.	à ſix mois.	
Le Lange de deſſus d'eſpagnolette.	à trois ans.	
Le Lange de ſatin piqué . . . . / Le Tour de Lange, ou Tavaïolle	*pour le jour.* à ſix mois.	
La Couverture de laine *pour la nuit*	à ſix mois.	
Les Serviettes de col garnies en mouſſeline, *pour la nuit.*	à trois ans.	
Au bout de quinze jours.		
La Chemiſe de Braſſiere	à ſix mois.	
La Braſſiere de laine	à ſix mois.	
Les Fichus de col en batiſte	à trois ans	aux Garçons; les Filles les portent toujours.
Au bout de ſix ſemaines.		
Les Manches de parure, ou petits bras . . .	à ſix mois.	
Au bout de trois mois.		
Le Bavoir	à deux ans.	

* Ce Lange ſe nomme *Lange d'entre-deux.*

Au bout de ſix mois, les pieces ci-deſſous ne ſe mettent point dans la Layette.

La Jaquette. *ôte*

La Chemiſe du premier âge . . . . . à deux ans.

Les premieres Chauſſettes . . . . . à trois ans.

Au bout d'un an.

Le Bourrelet . . . . . à trois ans.

Les Chauſſettes du deuxieme âge . . . . . à trois ans.

Remarques ſur la Têtiere.

La Têtiere eſt deſtinée à tenir la tête de l'Enfant ferme & droite dans ſon temps de foibleſſe depuis le jour de la naiſſance, juſqu'à ce qu'il ait acquis aſſez de fermeté pour ſoutenir ſa tête droite, ce qui va au plus tard à quinze jours; pour cet effet après avoir mis la Têtiere, on attache le bas de l'eſpece de barbe qui la termine avec deux épingles de chaque côté ſur les épaules, l'une devant, l'autre derriere.

Sur les Mouchoirs & le Maillot.

La Nourrice porte de petits mouchoirs dont elle ſe ſert pour moucher l'Enfant juſqu'à ſix mois, qu'on le met, comme il vient d'être dit, en chemiſe & en jaquette, mais ſeulement pendant le jour; car la nuit on lui remet le Maillot; & ce procédé continue juſqu'à trois ans, qu'on l'en débarraſſe entiérement. Au bout de ſix mois on attache à ſa jaquette d'autres mouchoirs d'un quart de long ſur un tiers de large, froncés & à couliſſe, qu'il peut prendre lui-même pour ſe moucher.

Aunage, Coupe & Façon des Pieces de la Layette.

Pour la Mere.

Linges de ſein.

On prend une toile de Courtray de trois quarts de large; il en faut quatre aunes & demie de long pour ſix linges. On prend les bandes en long dans une levée de trois feiziemes de large qu'on fait ſur ladite toile. Cela fait, pliez la toile en ſix du ſens de ſa largeur, & vous coûperez & échancrerez, comme on

Planche I. le voit dans la *Figure I*, toutes les ſix enſemble; vous couſerez à chaque bout une des quatre bandes *a a a a*, dans la direction repréſentée par la même Figure.

On poſe le linge ſur la poitrine, les échancrures des deux bouts paſſent ſous les aiſſelles; les bandes du haut ſont faites pour couler en croix de Saint André le long du dos, d'où elles viennent ſe joindre aux bandes d'en-bas où elles s'attachent.

Les Linges de ſein ſont deſtinés à le ſoutenir pendant le temps du lait.

Gouſſets

Gouſſets pour le lait.

Ils ſe font en une batiſte de deux tiers de large; on les taille quarrément, deux dans la largeur: on les coud de trois côtés, on laiſſe le quatrieme ouvert pour y faire entrer du coton, après quoi on le bâtit. *Voyez* le titre *Oreillers.*

Ils ſervent à la Mere pour étancher le lait à meſure qu'il s'épanche.

Chemiſe de couche.

On prend une toile de trois quarts de large; il en faut pour un corps une aune un quart de long, que l'on pliera en double du ſens de ſa longueur. On prend une paire de manches en amadis dans la largeur, & un quart pour toutes les fournitures qui s'y ajoutent, comme à une chemiſe d'homme, *voy.* ci-après; en tout trois aunes cinq huitiemes pour deux Chemiſes complettes.

Cette eſpece de Chemiſe eſt ouverte par devant comme un Peignoir, (*Voyez* Peignoir, *page* 14, & pliſſée en haut comme une Chemiſe d'homme: on la garnit de dentelle.

Ces Chemiſes ſervent à la Mere neuf jours ou environ.

Manches en amadis pour Femme, & leurs Manchettes.

Les Manches en amadis pour Femme ſe font de toile de Courtray de trois quarts de large ſur un tiers de long pour une paire. On les taille comme on voit *Pl.* 3, *Fig. C C b*, où on voit en dedans de la coupe pour homme, celle des femmes plus courte & moins ample; la levée qu'on fait en les taillant ſert à les doubler en dedans depuis le poignet juſqu'à ſix pouces ou environ: on coud cette doublure à la manche à point de côté.

Il faut pour chaque paire de Manchettes à deux rangs, qui s'ajoutent au bas des amadis ci-deſſus, un quart de mouſſeline de ſept huitiemes de large; on met au premier rang un peu moins d'un huitieme, qu'on partage en deux ſur ſa largeur, ce qui fait un ſeizieme fort juſte, attendu qu'il faut pour le deſſus des bras un fort huitieme, qu'on partage en deux ſur ſa largeur; on feſtonnera les côtés qui forment les ſecondes fourchettes.

Si on fait ces Manchettes en entoilage avec une petite dentelle, il faudra une aune & demie d'entoilage d'un pouce de haut; & ſi on garnit par-deſſus le bas de la manche, il y faudra trois quarts d'entoilage par paire, large de quatre bons doigts, & trois aunes de dentelle tant pour le haut que pour le bas.

Alaiſes plates.

On prend de la toile d'une aune; il en faut trois aunes pour chacune, ce qui fait une piece quarrée; on en ourle les bouts: elles ſervent à garnir le lit de l'Accouchée.

Alaiſes pliſſées.

On prend une Cretonne de trois quarts de large ; il en faut deux lez, chacun d'une aune un quart de haut ; on les coud enſemble & on les monte en fronçant ſur une ceinture d'un douzieme de haut & de trois quarts de large. On laiſſe ces Alaiſes ouvertes par-devant, & on y coud des rubans pour nouer de diſtance en diſtance.

Elles ſervent à envelopper la Mere depuis la ceinture.

Bandes de ventre.

Il faut une Cretonne de ſept huitiemes de large; on en fait deux d'une aune de long dans la largeur, la liſiere en bas. Les bandes de ventre ſont quarré-long, avec quelques plis par le haut.

Déshabillé de mouſſeline.

Le Déshabillé conſiſte en un Manteau-de-lit, Coqueluchon, Jupon, Amadis & Manchettes; il n'y a que les Amadis & Manchettes décrites ci-deſſus qui regardent la Lingere ; le reſte eſt du reſſort de la Couturiere.

Chauffoirs.

Ils ſe font en Royale, ſur trois quarts de long ; il en faut neuf aunes pour douze Chauffoirs. On expliquera la maniere de s'en ſervir à la fin ſous le titre de *renvoi.*

POUR LA TESTE DE L'ENFANT.

Comme le Béguin eſt la premiere coëffure de l'Enfant, & qu'on ne le lui ôte qu'à trois ans, il faut, à meſure que la tête groſſit, lui faire des Béguins plus amples : on les a proportionnés ici en quatre âges.

Pour les Béguins en général, il faut de la demi-Hollande ou de la Royale de trois quarts de large.

Béguins du premier âge.

On en prend cinq dans la largeur, & on en fait dix dans la longueur de neuf ſeiziemes ; on garnit chacun d'une bande de mouſſeline de neuf ſeiziemes de long & d'un pouce de large. On taille tous les dix enſemble l'un ſur l'autre ; pour cet effet on plie la largeur en cinq & la longueur en quatre ; on coupe en rond ce qui doit faire le haut du derriere de la tête, de maniere que la liſiere ſe trouve toujours ſur le devant du Béguin. *Voyez la Fig. II, Pl.* 1re. où le Béguin eſt déployé pour faire voir la double échancrure du haut de la tête.

Planche I.

Pour le monter, on fait autour du devant en dedans un repli ou faux ourlet;

on fait un ſeul pli de chaque côté vers les joues, & on garnit tout le devant avec la mouſſeline (*voyez la Fig. III*, qui montre un Béguin achevé) ; on attache en bas d'un côté, une petite bande de toile qu'on fait paſſer ſous le menton de l'enfant, & qu'on arrête de l'autre côté avec une épingle, ce qui s'appelle une *bride b*, faite pour aſſurer le Béguin en ſa place.

Deuxieme âge.

On en prend quatre dans la largeur, on en fait douze dans la longueur de quinze ſeiziemes & demi ; il reſte une levée qui pourra faire de petits tours pour les Bonnets de laine ci-après : les bandes auront cinq huitiemes de tour, & toujours un pouce de large.

Troiſieme âge.

On en prend quatre dans la largeur ; on en fait douze dans la longueur d'une aune un trente-deuxieme ; il reſte une petite levée pour les brides : les bandes auront deux tiers de tour, & un pouce de large.

Quatrieme âge.

On en fait quatre tout juſte dans la largeur, & douze dans la longueur d'une aune un huitieme : les bandes auront trois quarts de tour, & un pouce de large comme aux précédents.

Tours de Bonnets de laine.

On prend de la Batiſte ; trois huitiemes de long pour le premier âge, ſept ſeiziemes pour le ſecond, deux tiers pour le troiſieme ; le tout ſur un douze de haut. Ils ſervent à border le devant des Bonnets de laine, afin que la laine ne frotte pas contre le viſage ; on les garnit d'une petite dentelle, *Fig. IV.*

Têtieres.

On prend la toile des Têtieres ſur une levée de trois ſeiziemes ou environ, qui ſe fait au tour de Lange ci-après. La Figure V en fait voir la coupe.

Cornettes pour la nuit.

On ſe ſert de toile pareille à celle des Béguins ci-deſſus, ou d'une mouſſeline de trois quarts de large ; on fait quatre fonds dans la largeur : les fonds auront de haut & de large trois ſeiziemes. On prendra trois barbes, autrement une Cornette & demie dans la même largeur ; il faut que la Cornette ait ſur le deſſus de la tête trois pouces de large ; ledit deſſus & les deux barbes qui ne font qu'un, auront une demi-aune de long : en tout une aune cinq ſixiemes pour douze Cornettes, *Fig. VI.*

Si la garniture eſt en mouſſeline, il en faudra trois quarts de long par chaque Cornette ; pour le devant & le derriere des deux barbes, un tiers de long, & d'un pouce de haut, le feſton pris ſur la hauteur ; ſi elle eſt en dentelle, il la faudra d'un pouce de haut & le même aunage.

Il n'eſt pas néceſſaire de faire de ces Cornettes pour tous les âges, cela n'eſt plus en uſage ; mais comme il ſe peut trouver des perſonnes qui en voudront de plus grandes, on peut faire le même aunage en une toile de quinze ſeiziemes de large pour douze Cornettes : on les fait auſſi en demi-Hollande.

En tout une aune cinq ſixiemes de long pour douze Cornettes.

Bonnets ronds ou à deux rangs.

On prendra dans une toile ou dans une mouſſeline double de quinze ſeiziemes juſtes de large, cinq ſixiemes de long pour douze Bonnets ; on fera quatre fonds dans la largeur, même proportion de ceux de la Cornette ci-deſſus ; & pour fonds & paſſes deſdits douze Bonnets, une aune un douzieme de long : les paſſes auront de haut deux pouces un quart, & de long cinq huitiemes. On fera une bande & demie dans la même largeur, d'une mouſſeline claire ; les bandes de deſſous auront trois pouces de large & cinq ſeziemes de long ; celles de deſſus deux pouces de large, & un pied demi-pouce de long.

Si on vouloit des Bonnets ronds plus grands que les précédents, on peut faire de même quatre fonds dans la largeur d'une mouſſeline *double pareille* à la précédente ; pour fonds & paſſes de douze Bonnets, une aune & un huitieme ; & pour les bandes une aune un quart, en une mouſſeline claire, de trois quarts de large. (Voyez pour la forme la *Fig. VII*).

N^a. A l'égard des Béguins, Têtieres, Cornettes, Bonnets ronds, voyez pour les coutures, &c, le Titre *Coëffures de dentelle & Tour de gorge*, page 15.

Mouchoirs de col, & Fichus d'Enfant.

Ils ſe font en Royale ou en demi-Hollande, ou bien en Batiſte.

En Royale, il en faut pour douze, deux aunes & un quart de long, & pour la garniture un douze partagé en deux bandes pour chacun ; en mouſſeline de trois quarts de large, il en faudra une aune ; ou ſi la mouſſeline n'étoit que de quinze ſeiziemes, il n'en faudroit que onze douziemes.

Si on les fait en Batiſte, on en fait deux dans la largeur de la Batiſte, c'eſt-à-dire, chacun d'un tiers en quarré, & la garniture à proportion.

Quand les Enfants ſont plus grands, & qu'on veut qu'ils portent des Fichus en mouſſeline, ce qui ne ſe fait guere, on en prend deux dans la largeur d'une mouſſeline de quinze ſeiziemes de large : il en faut pour douze, deux aunes cinq ſixiemes : on n'y ajoute point de garniture.

Serviettes

Serviettes de col d'Enfant.

On prend de la Royale de trois quarts ; on donnera à chacune une aune de long ; on les garnit en mouſſeline de trois quarts de large ; on donne à la garniture un ſixieme de haut & deux aunes un quart de tour ; on garnit tout le bas : on pliſſe les deux coins du bas & les côtés juſqu'à un quart près du haut.

L'uſage de ces Serviettes eſt de les mettre au col de l'Enfant quand on le leve.

POUR LE CORPS DE L'ENFANT.

Couches.

Il faut une toile de trois quarts de large ; chaque Couche aura trois quarts de long, ce qui fait un quarré parfait : il en faudra neuf aunes pour 12 Couches.

Bandes de Maillot.

Il faut une Cretonne : elles auront trois aunes de long ſur un huitieme de haut ; on leur fait faire pluſieurs tours autour du Maillot pour le contenir. Il vaudroit mieux ne s'en pas ſervir.

Langes piqués en mouſſeline.

Il faut une mouſſeline de quinze ſeiziemes de large & d'une aune de long pour chacun ; on le doublera d'un beau *Garas* de même largeur, ou avec une groſſe mouſſeline : on mettra entre deux du coton, & on le piquera. (*Voyez* pour la forme la *Fig. VIII*).

Langes en futaine.

Ceux-ci ne ſe piquent point : prenez une aune & demie de futaine d'une demi-aune de large ; vous la couperez en deux ſur ſa longueur ; appliquez chaque moitié l'une ſur l'autre, obſervant que le pluché ſoit en dehors ; laiſſez un ſeizieme ſans être doublé de chacun des côtés du Lange, pour pouvoir attacher les épingles.

C'eſt en tout dix-huit aunes de long pour douze Langes.

Serviettes unies.

Il faut une toile de Laval ou une demi-Hollande de trois quarts de large ; chaque Serviette aura une aune de long. Ces Serviettes ſe mettent la nuit autour des Langes de laine, afin que la laine ne touche point à l'Enfant.

Mouchoirs à eſſuyer l'Enfant.

On en fait deux dans un tiers de Batiſte ; ils ſervent à nétoyer le viſage de l'Enfant : ils ſont quarrés.

Biais, eſpece de Fichu.

On taille une bande de toile de deux pouces huit lignes de large, & d'une demi-aune moins un douze de long ; on la plie en deux, & on la coupe ſur ſa largeur ; on fait un gouſſet d'un ſeizieme en quarré, auquel on coud les bandes dans la ſituation d'un compas à demi-ouvert : on garnit & on couvre ces deux portions de bandes & le gouſſet, avec trois quarts de mouſſeline ou de grande dentelle, & une aune un tiers de mouſſeline ou de petite dentelle d'un petit doigt de haut : celle-ci ſert à garnir tout le tour. On pliſſe la mouſſeline ou la grande dentelle ſeulement autour du col. Cette eſpece de Fichu ſert à parer l'Enfant.

Grande Coëffe.

Quand on veut parer l'Enfant, il ſuffit de lui mettre une Coëffe ordinaire de Femme en mouſſeline ; car on n'en fait point de particulieres pour lui.

Petits Bras.

Les petits Bras ſont encore une parure de l'Enfant ; ils ſe prennent dans une levée qu'on fait à la toile du Tour de Lange. (*Voyez ci*-deſſous.) Ils ſe mettent par-deſſus les manches de la Braſſiere. On les garnit en plein avec de la mouſſeline pliſſée & feſtonnée : ils s'attachent en haut avec des épingles, & au milieu de leur longueur avec un ruban couleur de roſe ou d'autres couleurs, qui entoure le bras. (*Voyez la Fig.* 12.)

Chemiſes de Braſſiere.

Elles ſe font en Royale ou demi-Hollande ; le corps aura un bon quart de long ; on ne fait qu'un corps & une manche à côté dans la largeur, la liſiere par derriere : il entre trois aunes ſept huitiemes pour douze. La garniture pour douze ſe fait en deux tiers de mouſſeline de trois quarts de large.

Si on vouloit ces Chemiſes plus grandes de deux doigts, & plus larges d'autant, on prendroit une toile de Courtrai, qui a trois quarts de large ; il en faut quatre aunes & demie pour douze, & la même quantité de mouſſeline que ci-deſſus pour garniture, dans une mouſſeline de cinq ſixiemes de large.

La Figure X repréſente une Chemiſe de Braſſiere. *a*, L'échancrure au bas de laquelle on laiſſe le morceau coupé : on retrouſſe les manches. La Figure XI repréſente la coupe de la Chemiſe vue par le côté. *a*, La fente pour y coudre la manche ; *b*, la fente en biais de l'échancrure du devant. Cette eſpece de Che-

mise doit être ouverte en entier par derriere, comme on voit en *c*, *Fig. X.* on la ferme sur l'Enfant en redoublant un côté sur l'autre avec des épingles.

Tour de Lange, ou *Tavaïolle.*

On prend une toile de Courtrai; il en faut une aune de long. Il faut pour la garniture, en mousseline de trois quarts, ou sept huitiemes, ou quinze seiziemes de large, couper deux lez à deux tiers de long, ce qui fait une aune un tiers; il restera un tiers que vous couperez en deux sur sa hauteur pour faire le volant de dessus.

On fera sur la largeur de la toile une levée de trois seiziemes ou environ, de laquelle on fera la Têtiere & les petits Bras ci-devant.

La Figure XII représente la disposition de la garniture *a a a* sur le Tour de Lange.

Bavoirs.

Ils se font en demi-Hollande d'une demi-aune de large; on en fait trois dans la largeur. Ceux du premier âge auront trois seiziemes de long; les autres, d'âge en âge, seront plus longs d'un pouce: on les plie l'un sur l'autre, & on les taille tous ensemble, leur donnant la forme qui se voit *Fig. XIII.* La garniture sera d'un pouce de haut, le feston pris sur la hauteur; si on prend de la mousseline de trois quarts de large, il en faut un tiers de long pourdouze; & en mousseline de quinze seiziemes, il n'en faudra qu'un quart.

Pour le Berceau.

Dedans de Berceau nommé Dessus d'Archet.

Ce qui se nomme l'*Archet du Berceau*, consiste en trois demi-cercles de bois qui s'élevent à la tête du Berceau & lui servent d'impériale: on couvre cet Archet de toile.

Il faut une toile de trois quarts de large & d'une aune & demie de long pour le dessus desdits cercles, cette longueur pliée en deux; & pour le fond qui ferme l'archet par derriere, & se coud au double dessus, il faut une demi-aune de large sur un tiers de haut.

Pour ajuster ce dedans de Berceau sur l'Archet, taillez en arrondissant le haut du fond que vous coudrez ensuite au dessus qui doit dépasser ledit fond d'un quart en bas de chaque côté; vous couperez le pli du rendoublement jusqu'où le fond s'y termine, ce qui fera deux parties, dont l'intérieur entrera dans le Berceau, & l'extérieur s'attachera en dehors.

Vous coudrez de distance en distance plusieurs rubans le long du fond, & autant à la partie du dessus qui y tient, & vous nouerez ces rubans aux bois du Berceau. *Planche 3.*

La Figure *AA*, *Pl. III.* représente un dessus d'Archet assemblé.

Draps de Berceau.

Ils ſe font en un lez d'une Cretonne d'une aune de large: chaque Drap aura deux aunes de long.

Taies d'Oreiller.

Voyez le même Titre dans les pieces du Trouſſeau.

N°. Que toutes les pieces qui ſont de laine ou d'étoffe dans la Layette, comme Bonnets de laine, Langes de drap de Dreux, d'eſpagnolette, Braſſiere d'eſpagnolette, Mitaines de fil, Langes piqués en ſatin blanc, Couvre-pieds, Deſſus de Berceau, Matelas, Paillaſſes, Paillaſſons, Couvertures de laine, Oreillers, ne ſont point de l'Art de la Lingere, raiſon pour laquelle elles ne ſont que nommées & point décrites ici; on les trouve marquées toutes d'une étoile dans l'état ci-deſſus.

CHAPITRE HUITIEME.

TROISIEME PARTIE DES OUVRAGES DE LA LINGERE, tant pour Homme que pour Femme, qui n'entrent ni dans la Layette ni dans le Trouſſeau.

ÉTAT POUR HOMME.

CHAUSSETTES d'Enfant.
Chemiſes d'âge en âge juſqu'à quatorze ans.
Chemiſe d'Homme.
Manchettes & Jabot.
Le *Fer à cheval.*
Cols.
Coëffes de Bonnet.
Peignoir d'Homme.
Tablier de Valet-de-Chambre.
Manchettes de Bottes.

POUR FEMME.

Petite Coëffure nommée *Baigneuſe* ou *Baſtienne.*
Coëffure de deuil.
Petite *Coëffure à la Reine.*
Fichu à deux rangs.
Manchettes de Femme à un & à deux rangs.
Manchettes de deuil.
Draps de Lit.

Les

Les Pieces ſuivantes, juſqu'au titre de la Chemiſe d'homme, ne regardent que les enfants ; mais comme elles n'entrent point dans celles de la Layette, on n'a pu les ajouter à ſon article.

Chauſſettes d'Enfant ; premier âge.

Elles ſe font en Royale.

Il faut une aune cinq ſixiemes de long pour douze paires ; on en fait deux paires dans la largeur ; pliez la longueur en ſix ; coupez enſuite aux plis : à chaque coupe pliez la largeur en huit ; taillez comme on voit *Fig. XIV*, vous aurez deux paires ; continuez juſqu'au bout, ce qui vous donnera vos douze paires ; chaque paire aura ſix pouces & demi de long : on coud à couture rabattue.

A ces Chauſſettes du premier âge, on fait une petite fente, telle qu'on la voit dans ladite Figure, qu'on ourle ou à laquelle on fait le point noué, afin de donner plus d'aiſance aux pieds de l'Enfant, ce qui ne ſe fait point aux ſuivantes.

Second âge.

Il faut deux aunes un ſeizieme de long pour douze paires. Ces Chauſſettes auront quatorze pouces de long pour les plus longues.

N^a. Afin que les Chauſſettes en général faſſent bien, il faut les couper un peu en biais ſur leur longueur ; il n'y faut pas plus de toile que ſi elles étoient coupées droites, parce que ce qui reſte du biais ſe rapporte.

Chemiſes d'âge en âge, depuis l'enfance juſqu'à quatorze ans pour les Filles ; & juſqu'à cinq ans pour les Garçons, & depuis juſqu'à quatorze ans.

Ce qu'on appelle *Ages*, ſignifie croiſſance. Quand les Chemiſes deviennent trop courtes & étroites à l'Enfant, il lui en faut de plus amples, & toujours ainſi à meſure qu'il croît, ce qui arrive plutôt ou plus tard, ſuivant la force de ſon tempérament ; c'eſt pourquoi on ne ſauroit déterminer préciſément les âges ; mais pour donner un à peu-près, on les fixe ici comme il ſuit.

Premier âge juſqu'à dix-huit mois.

On prend une toile de trois quarts de large ; on fait trois corps dans la largeur, chacun aura une demi-aune de long. On fait trois paires de pointes dans la même largeur : elles auront un tiers de long, & doivent monter en étroit juſqu'au gouſſet : on fait trois manches dans la largeur. Il faudra un quart de long pour trois paires de manches.

En tout trois aunes deux tiers pour ſix Chemiſes. La Figure XV repréſente une Chemiſe du premier âge.

N^a. Qu'aux Chemiſes du premier âge ſeulement, on fend le haut du derriere

de la Chemiſe, d'un demi-quart par le milieu ; *a* eſt la fente de derriere.

Second âge à trois ans.

Il faut une toile de deux tiers juſtes de large ; on fera deux corps dans la largeur, & trois paires de pointes dans la même largeur ; chaque corps aura cinq huitiemes de long : les pointes ne doivent monter qu'à un huitieme du gouſſet. Les manches ſeront pliſſées, & auront un quart pour deux paires.

En tout cinq aunes pour ſix Chemiſes.

Troiſieme âge à cinq ans.

Il faut une toile de deux tiers de large ; on fera deux corps dans la largeur, & deux paires de pointes dans la même largeur. Les corps auront deux tiers aiſés de long, & les pointes une demie-aune. Les manches pliſſées un tiers pour deux paires.

En tout ſix aunes & demie pour ſix Chemiſes.

N^a. Que juſqu'ici on ne diſtingue point les Filles des Garçons, mais qu'à cet âge de cinq ans on donne aux Garçons leur premiere culotte, & on fait leurs chemiſes comme celles d'homme. A l'égard des Filles, on continue la même façon des précédentes. C'eſt celles-ci qu'on va pourſuivre ; celles des Garçons pour les mêmes âges, viendront après.

Quatrieme âge de ſept à huit ans, pour les Filles.

Même toile, de deux tiers de large ; on fera deux corps dans la largeur ; & deux paires de pointes dans la même largeur. Les corps auront trois quarts de long, & les pointes neuf ſeiziemes ; les manches pliſſées trois huitiemes pour deux paires.

En tout ſept aunes un tiers pour ſix Chemiſes.

Cinquieme âge de huit à dix ans.

Il faut une toile de trois quarts de large ; on fera deux corps dans la largeur ; & deux paires de pointes dans la même largeur. Les corps auront ſept huitiemes de long, & les pointes cinq huitiemes forts : les manches pliſſées, cinq douziemes pour deux paires.

En tout huit aunes un quart pour ſix Chemiſes.

Sixieme âge de dix à douze ans.

Il faudra une toile de ſept huitiemes de large ; on fera deux corps dans la largeur, & deux paires de pointes dans la même largeur. Les corps auront une aune de long, & les pointes deux tiers ; les manches pliſſées, une aune fort juſte pour deux paires.

En tout neuf aunes & demie pour ſix Chemiſes.

Septieme âge de douze à quatorze ans.

Même toile que deſſus : on fera deux corps dans la largeur, & une paire de manches dans la même largeur. Les corps auront une aune un douzieme de long, & les pointes cinq ſixiemes ; les manches pliſſées, une aune & demie pour deux paires.

En tout dix aunes & demie pour ſix Chemiſes.

Troiſieme âge à cinq ans, pour les Garçons.

Il faut une toile de trois quarts de large : on fera deux corps dans la largeur, & une paire de manches dans la même largeur ; les fournitures ſe prendront à côté de la manche. (Voyez pour les fournitures la chemiſe d'homme ci-après). Comme la moitié de la longueur du corps fait la longueur de la manche, ainſi le corps ayant ici neuf ſeiziemes de long, les manches auront un quart un trente-deuxieme de long.

En tout cinq aunes juſtes pour ſix Chemiſes.

Quatrieme âge, même date des Filles.

Même toile : on fera deux corps dans la largeur, & une paire de manches dans ladite largeur. Les corps auront deux tiers de long, & les manches une demi-aune ; les fournitures ſe prennent à côté de la manche.

En tout ſix aunes & demie pour ſix Chemiſes.

Cinquieme âge.

Il faut une toile de ſept huitiemes de large : on fera deux corps dans la largeur, & une paire de manche dans ladite largeur. Les corps auront trois quarts de long, & les manches la moitié ; les fournitures ſe prennent à côté de la manche.

En tout ſix aunes trois quarts pour ſix Chemiſes.

Sixieme âge.

Même toile : on fera deux corps dans la largeur, & une paire de manches dans la même largeur. Les corps auront ſix ſixiemes de long, & les manches la moitié : les fournitures ſe prennent à côté de la manche.

En tout ſept aunes & demie pour ſix Chemiſes.

Na. Qu'à meſure que les Enfants épaiſſiſſent, on prend une toile plus large, comme de neuf huitiemes ou de cinq quarts ; mais il faut toujours la même longueur, c'eſt-à-dire, que ſept aunes & demie ou huit aunes font des Chemiſes aſſez grandes pour ſeize à dix-ſept ans, après lequel âge on prendra une toile de deux tiers de large : il en faudra ſeize aunes & demie pour ſix Chemiſes, les diſtribuant, comme il eſt dit ci-deſſus, aux autres âges.

Chemiſe d'Homme, Fig. *B B*.

Planche 3. Il faut pour une taille ordinaire, une toile de deux tiers, & pour un plus gros homme une toile qui aura trois quarts de large; d'ailleurs, l'aunage, la coupe & la façon, ſeront la même choſe pour les deux.

Les manches de la Chemiſe d'homme ſe fixent communément à une demi-aune, & pour la largeur à celle de la toile; les corps à ce qui en reſte, après les manches levées, ce qui va à environ une aune de long, la toile pliée en double du ſens de ſa largeur.

Les Fournitures. *Les Fournitures* : ſavoir, le col, deux pieces d'épaule *a a*, & leurs gouſſets; deux gouſſets d'aiſſelle *b b*, deux gouſſets d'en-bas *c c*, & le cœur du jabot *d*, ſe prennent ſur la toile en deux manieres, comme il va être expliqué.

Pour ſix Chemiſes, il faudra dix-ſept ou dix-huit aunes; dix-ſept ſi on prend les fournitures à côté de la manche, dix-huit ſi elles ſe prennent à part.

Fournitures à côté de la manche. *Prendre les fournitures à côté de la manche*, ſe fait ainſi : Ayant pris vos dix-ſept aunes de toile, commencez par en couper ſix aunes de long pour vos ſix paires de manches; puis le long des ſix aunes coupées, & à cinq pouces de la liſiere d'un côté ſeulement, levez juſqu'au bout une bande de cinq pouces de large, ce qui ſuffira pour les fournitures des ſix Chemiſes; le reſte de la toile partagé en ſix parties, fera les ſix corps.

Fournitures à part. Pour prendre *les fournitures à part* ſur dix-huit aunes, commencez par enlever une aune de long à un bout; cette aune miſe à part ſera pour les fournitures. Le reſte de la diſtribution ſe fera comme à la précédente.

La ſeule différence entre ces deux coupes, eſt que les manches de la premiere ont cinq pouces de large de moins par manche que celles de la ſeconde, auxquelles on n'ôte rien.

Façon.

Pour faire une Chemiſe, on commence par préparer les manches de façon qu'il n'y ait plus qu'à les attacher en leur place; & pour cela on fait d'abord la couture de deſſous qui aſſemble les deux côtés : elle ſe fait à ſurjet & couture rabattue en dedans; on épargne ſans coudre deux pouces à un bout & trois pouces à l'autre : les deux pouces auront *le gouſſet d'aiſſelle*, & les trois pouces reſteront ouverts pour *la Fourchette e e*. Il s'agit maintenant de poſer le gouſſet d'aiſſelle; on le préſente en loſange, & on le coud de carne en carne aux côtés de l'ouverture, l'autre moitié du loſange ſera couſu au corps quand on y montera la manche.

La Fourchette qui eſt terminée par le poignet, & reſte ouverte, s'ourlera des deux bords.

Le gouſſet d'aiſſelle b b, dont on vient de parler, eſt un petit carré de deux pouces

pouces de toile, qu'on remploie tout autour, & qu'on coud en dedans à ſurjet.

Les pieces d'épaule a a, ſe taillent ordinairement de ſix pouces de long, & de deux pouces de large; on fend la piece d'épaule à un bout par le milieu de trois pouces, pour remplir cette fente avec un gouſſet quarré de même longueur, qu'on y coud dans la même ſituation & de la même façon que le gouſſet d'aiſſelle; il en reſte auſſi la moitié, qui ſera par la ſuite couſue à la Chemiſe.

Ayant pris le milieu du corps par la marque d'un pli ou autrement, fendez le long du pli en deſcendant, la longueur de dix pouces: cette ouverture ſe nomme *la fente du Jabot f*, & tout de ſuite vous fendrez à droite & à gauche le long du redoublement de la toile, partant de la fente du haut du jabot, juſqu'à ſix pouces des deux bouts, eſpace ſur lequel ſe placent les pieces d'épaules *a a*, que vous y coudrez (après leur avoir fait un petit rempli tout autour) à points-arriere, très-près-à-près.

Le *petit cœur* de la fente du jabot *d*, eſt un petit morceau quarré de deux pouces, qu'on découpe en forme de cœur; on lui fait un petit rempli tout autour, on le place en dedans préciſément au bas de la fente du jabot, le rempli du côté de la toile à laquelle on le bâtit, puis on le coud tout autour à points de côté.

Revenant aux manches, vous y monterez les poignets. *Poignets.*

On ne peut donner de regle préciſe pour la quantité de toile qu'il faut pour le tour des poignets qui terminent les manches des Chemiſes ni pour leur largeur, les uns les demandant plus larges que les autres; cependant l'ordinaire eſt d'un demi-doigt; à l'égard du tour, on dit que meſurant le tour du cou, & pliant enſuite la meſure en trois, le tiers en eſt communément la longueur du poignet; mais le mieux eſt de prendre réellement la meſure. La premiere choſe qu'on fait alors eſt de plier la toile par la moitié du ſens de ſa longueur, & ſur la moitié qu'on deſtine à faire le deſſus, y tracer & coudre ou broder tel deſſin qu'on voudra; alors les poignets ſont prêts à être montés aux manches de la Chemiſe; pour cet effet le bout des manches ayant été précédemment pliſſé à petits plis avec le point devant, on en fait entrer l'extrémité entre le redoublement de la toile du poignet, où on les coud à l'endroit à point de côté, paſſant l'aiguille à chaque point dans un pli de la manche; on monte enſuite la toile du redoublement du poignet prenant dans les mêmes plis; il ſuffira ici de paſſer un pli, c'eſt-à-dire, de ſauter de deux en deux plis: enfin on fait à chaque bout une boutonniere.

N^a. Que les deſſins qui ſe font ſur les poignets ne ſont point limités; ils s'exécutent avec l'arriere-point très-preſſé, le point de chaînette, &c. La Planche 4, *Figure L*, a des rangs d'arriere-point près des bords, & un deſſin courant à point de chaînette à ſon milieu.

La façon des boutonnieres eſt expliquée ci-devant, *Chap. VI*, & deſſinée *Pl. 4.*

Le col de la Chemiſe eſt un morceau de toile qui aura aux environs de quatorze pouces de long ſur cinq pouces de large ; on le plie en deux du ſens de ſa longueur, cela lui donne deux pouces & demi de haut. On le monte au haut de la Chemiſe, comme il eſt dit ci-deſſus du poignet.

Nᵃ. On tient les Chemiſes d'homme en bas d'un ſeizieme plus courtes par devant que par derriere.

Les manches étant achevées, on partage le corps de la Chemiſe en le pliant en trois du ſens de ſa largeur ; on coud les deux côtés du tiers du milieu à ſurjet ; le tiers du haut recevra les manches, & le tiers du bas reſtera ouvert ; c'eſt au haut de ce dernier qu'on poſera les *petits gouſſets d'en-bas*, *c c*. Chacun eſt fait d'un petit morceau de toile de deux pouces en quarré. Après avoir ourlé tout le bas du corps & leſdites ouvertures d'en-bas, on préſente le petit gouſſet remployé, ou plutôt la moitié en loſange, le rempli en dedans, & on la coud au haut de la fente, comme il eſt dit aux gouſſets de la piece d'épaule ci-deſſus ; puis pliant l'autre moitié en la relevant derriere la premiere couſue, comme on plie les mouchoirs, on la coud à point de côté aux mêmes endroits : ainſi ces petits gouſſets ſont doubles.

Il ne s'agit plus maintenant que de monter les manches au corps de la Chemiſe, ce qui ſe fait en pliſſant à plis plats le tour du haut de la manche, le couſant en même temps à l'ouverture, autrement l'entournure du corps de la Chemiſe, à points de ſurjet, prenant en chemin faiſant ce qui dépaſſe aux manches du gouſſet de la piece d'épaule & de celui de l'aiſſelle.

Des Manchettes d'homme & du Jabot.

Les Manchettes d'homme ſe font en mouſſeline ou en dentelle ; elles ont ordinairement de quinze ſeiziemes à une aune de longueur, ſur un ſeizieme de hauteur.

Le Jabot ſera un peu moins haut, de façon que, ſuivant le goût, il entrera pour Manchettes & Jabot d'un ſeizieme à trois ſeiziemes de mouſſeline par paires : on peut ſe régler ſur cette meſure pour la dentelle.

Les Manchettes & leurs fourchettes ſe montent aux poignets de la Chemiſe de deux manieres, ou elles s'y couſent à demeure ; dans ce cas elles vont au blanchiſſage avec la Chemiſe, ou bien on ne fait que les y bâtir. Dans le premier cas on commence par rouler le bas de la Manchette, puis on la pliſſe à point deſſus, qui eſt une eſpece de ſurjet plus alongé, & on la monte enſuite à point de ſurjet, en prenant les plis comme on les a pris de la manche. A l'égard de la fourchette, qui eſt une ſuite de la Manchette, deſtinée à garnir la fente du deſſous de la manche de la Chemiſe, on ne la pliſſe en la couſant que de quelques plis au tournant de ladite fente. Dans le ſecond cas, c'eſt-à-dire, à l'égard des Manchettes de prix, comme points ou dentelles, qu'on ne veut

pas livrer au blanchiſſage, on les coud à part ſur un ruban de fil qu'on bâtit au poignet à point devant.

Quant au Jabot, il ſe coud à l'ouverture de devant à ſurjet; on le fronce en roulant aux trois extrémités; ſavoir, d'un pouce & demi au commencement de la fente, & de deux pouces au bas.

Manches d'homme en amadis, Pl. 3, Fig. *CC a.*

Les Manches en amadis ſe forment de toile de Courtray de trois quarts de large, ſur un tiers de long pour une paire. Les Manches pour homme ſeront d'une demi-aune de long; la levée qu'on en fait en les taillant ſert à les doubler en dedans depuis le poignet juſqu'à ſix pouces ou environ; on coud cette doublure à la manche à point de côté; on laiſſe au bas une ouverture de ſix pouces ou environ, qu'on garnit de boutons & de boutonnieres.

Voici une coupe pour les Manches en amadis, qui influe ſur la Chemiſe aſſez économiquement pour mériter d'être expliquée ici. Coupez un patron de vos Manches; prenez quatre aunes de toile, pliez-la en deux du ſens de ſa largeur; partagez ces quatre aunes en trois coupes; appliquez le patron ſur votre toile: coupez tête à pointe; par ce moyen les Manches ſeront d'une demi-aune de long & d'autant de large, comme à l'ordinaire; mais dans les ſix paires il y en aura trois paires, au bout deſquelles il faudra faire une couture vers le poignet; on ne verra pas ces coutures ſi on garnit le tour du bas des manches avec un douzieme de mouſſeline de haut, qui ſuffira pour les cacher; par ce moyen il reſtera des morceaux qui feront toutes les fournitures; de cette façon il n'entrera pour ſix Chemiſes que ſeize aunes au lieu de dix-huit ou de dix-ſept. Les corps auront une aune de long; les manches une demi-aune, ce qui pourra ſervir aux plus grands hommes.

Coupe économique.

Le Fer-à-cheval, eſpece de fourniture.

Il ne faut pas compter parmi les fournitures ordinaires de la Chemiſe, ce que les Lingeres nomment *le Fer-à-cheval*: rarement y en a-t-il de reſte pour le faire; c'eſt pourquoi alors on prend un morceau de toile pareille à celle de la Chemiſe: ce fer-à-cheval ne ſe met guere qu'aux épaules des Chemiſes d'Ouvriers, Gens de peine, Écoliers, &c, où cette partie a beaucoup à ſouffrir, afin de la fortifier contre les travaux, la ſueur, &c. Pour donc ajouter à la Chemiſe les fers-à-cheval, ainſi nommés à cauſe de leur coupe, il faut commencer par ſavoir qu'il s'en fait un à chaque épaule, ou ſéparés ou joints par derriere. Le morceau de toile ſera large de trois bons pouces; à l'égard de ſa longueur, vous allez en juger.

Pour les faire ſéparés, coupez en demi-rond un des bouts de votre toile; fendez en deux à l'autre bout juſqu'à un pouce ou davantage du demi-rond;

poſez à l'envers de la Chemiſe la fin de cette fente au bout de la fente du col; faites couler la moitié de devant du fer-à-cheval le long de ladite fente du col, juſqu'à l'endroit que vous jugerez à propos de couper, avant d'arriver à la fente du Jabot; coupez à la même hauteur la moitié qui doit aller par derriere; alors bâtiſſez en place votre fer-à-cheval, que vous coudrez enſuite à point de côté; puis rerournant la Chemiſe à l'endroit, vous coudrez les fournitures comme à l'ordinaire: mettez-en un pareil à l'autre épaule, les voilà ſéparés. Mais ſi vous voulez qu'ils ſe joignent par derriere, la toile doit être plus longue; vous ne couperez que les devants, & vous coudrez tout le derriere, ce qui fera la continuité de l'un à l'autre fer-à-cheval, que vous aurez taillé comme il vient d'être dit.

Cols.

Si on prend une mouſſeline claire, de trois quarts de large, on fait deux Cols dans la largeur; ou trois Cols dans la largeur, ſi on prend une mouſſeline double de quinze ſeiziemes de large. Les Cols ordinaires auront un quart de long: on les pliſſe par les deux bouts.

Pour faire les bouts de Col, prenez une bande de toile d'un pouce & demi de haut & d'un quart de long; pliez-la en deux du ſens de ſa hauteur; coupez à un bout un morceau quarré d'un pouce; vous aurez deux bouts de Col; couſez chaque double pour les joindre, excepté les côtés de la largeur, dans leſquels vous ferez entrer les pliſſures du Col pour les y coudre; vous ferez une boutonniere au bout le plus court pour y paſſer une boucle à pluſieurs ardillons, dans laquelle l'autre bout ſe bouclera. *Voyez Fig. D D.*

Les côtés ſe couſent à ſurjet, & les bouts à la pliſſure, comme au poignet ci-deſſus.

Coëffes de Bonnet.

Il y a des toiles propres à cet uſage, qui ont neuf ſeiziemes de large; on fait une Coëffe dans la largeur; on lui donne ordinairement ſept ſeiziemes de long: il faut deux aunes cinq huitiemes pour ſix Coëffes.

Pliez votre toile en huit du ſens de la liſiere; taillez chaque Coëffe comme il eſt exprimé *Fig. H H*; mais comme à cette façon les échancrures ſont en pure perte, en voici une autre, avec laquelle non-ſeulement il n'y a pas plus de coupures qu'à la précédente, mais on épargne ſur l'aunage, attendu qu'il ne faudra que deux aunes trois huitiemes pour les ſix Coëffes en employant les échancrures: cette façon eſt de prendre (comme aux manches d'homme en amadis) un patron d'une Coëffe bien faite, de plier toujours chaque Coëffe en huit, & de couper les Coëffes tête à pointe. Voyez pour cette façon ladite Fig. *HH.*

Toutes les coutures ſe font à ſurjet & couture rabattue en dedans; la couliſſe du haut ſe coud à point de côté en dedans. Les deux bouts s'ourlent pour paſſer le ruban qu'on arrête au milieu.

Peignoir

Peignoir d'Homme.

Il faut une toile de ſept huitiemes de large : il ſe fait en deux lez d'une aune de long ; il faut une aune pour la paire de manches ; on y ajoute un col, autour duquel on le pliſſe : il eſt entiérement ouvert par devant. *Voyez le Peignoir de Femme.*

Tablier de Valet-de-Chambre. Fig. *GG.*

Planche 3.

On en coupe ordinairement deux enſemble.

On prendra une toile d'une aune de large ; les deux Tabliers pour un grand homme ſeront pris en deux aunes un quart de long : il ne faudra pour une taille ordinaire que deux aunes.

Suppoſant qu'on ne prenne qu'une aune en longueur pour chaque Tablier, pliez la toile en deux ſur ſa longueur, puis en deux ſur ſa largeur ; la toile pliée ainſi préſentera une ſurface d'une aune en longueur, ſur une demi-aune en largeur ; alors faites ſur la largeur, à un ſixieme du redoublement, une levée d'abord d'un ſixieme *a*, après lequel continuez de couper en étroit juſqu'au bout de la largeur : cette levée ſervira à faire la poche *b*, qui doit avoir un quart de profondeur ; ce quart coupé, il reſtera une pointe qui ſervira à doubler à point de côté celle que vous avez faite *c* au Tablier, en coupant la levée ci-deſſus. Cette doublure fortifiera une boutonniere *d*, qu'on fait au haut de ladite pointe ou bavette, dans laquelle le Valet-de-chambre fait entrer un de ſes boutons. On coud la poche au Tablier par devant, vers le milieu de ſa longueur en ourlant le haut ; le reſte s'attache à point de côté : on ourle tout le haut & le bas du Tablier.

Tablier de Cuiſinier.

Il faut une toile de ſept huitiemes de large ; on en meſure douze aunes de long pour douze Tabliers, y compris une aune qu'on leve ſur le tout pour la poche des douze Tabliers. Ces Tabliers n'ont point de bavette ; on les pliſſe ſur un ruban de fil qui ſe noue enſuite autour de la ceinture : ils ſont ouverts par derriere ; on met la poche vers le milieu du devant.

Manchettes de Bottes.

Dans une toile de trois quarts de large, on prend une aune un quart pour ſix paires.

Pliez la longueur en quatre & la largeur en ſix, coupez l'un ſur l'autre de la forme que vous voyez *Fig. E E* ; on ourle tout le tour haut & bas & les côtés ; on fait à un côté ſix boutonnieres, & on met autant de boutons au côté oppoſé.

Ces Manchettes ſervent, lorſqu'on met des Bottes, à entourer le genou, de peur que le cuir de la Botte ne graiſſe la culotte en cet endroit.

Petite Coëffure nommée Baigneuſe *ou* Baſtienne.

Il faut une mouſſeline double de trois quarts de large, pour fond & paſſe de deux; un tiers de long pour les bandes & les barbes. Si on ne met pas de dentelle autour, il faudra ſept ſeiziemes d'une mouſſeline claire de trois quarts de large; mais ſi on met de la dentelle, il ne faudra que trois huitiemes de mouſſeline, & deux aunes un quart de dentelle.

Voyez le titre de la Coëffure de dentelle, pour la façon.

Coëffure de deuil en Batiſte ou *Linon.*

On prendra pour fond, paſſe & barbes de deux, une aune & demie de long de Batiſte ou Linon; ſi on n'en vouloit qu'une, il n'en faudroit que cinq ſixiemes. *Voyez* la Coëffure de dentelle, pour la façon.

Petite Coëffe à la Reine.

Il faut une toile de ſept huitiemes de large & de ſept douziemes de long pour trois; pour les garnir on prend une petite dentelle dont il faut trois quarts par Coëffe; ſi on les garnit en mouſſeline, il en faut un ſeizieme de plus, qu'on partagera en trois.

Pliez la longueur de la mouſſeline en trois, puis la largeur en deux; enſuite vous poſerez votre patron pour couper comme on voit *Pl. II, Fig. H*; il s'en trouvera une des trois à laquelle il faudra une couture ſur la tête. Quant à la façon, on fait un faux ourlet le long du côté échancré, & on pliſſe la pointe au-deſſus; on garnit le long du faux-ourlet d'une petite dentelle: le devant ſe roule.

Fichu à deux rangs pliſſé, eſpece de Palatine.

Pour faire ce Fichu, il faut avoir un ruban d'un pouce de large & d'une aune de long; on prend la longueur d'un quart de mouſſeline de trois quarts de large; on le partage du ſens de ſa largeur en quatre lez égaux: on en coud deux l'un au bout de l'autre; ainſi les quatre lez feront les deux rangs; on les monte ſur le ruban en les pliſſant; on laiſſe dépaſſer une petite tête: on les feſtonne ſi on veut.

Manchettes de Femme à un & à deux rangs.

Pour un ſeul rang, il faut un tiers de long d'une mouſſeline de trois quarts de large par paire, & à deux rangs, il en faut deux tiers. *Voyez* pour la coupe

& façon, le Chapitre IV, au Titre *Manchettes de dentelle à trois rangs avec un entoilage.*

Manchettes de deuil.

Les Manchettes de deuil d'homme ſe font en Batiſte : il en faut trois huitiemes de long par paire. *Voyez* les Manchettes d'homme, *page* 46.

Chemiſes de Bain.

Il faut une toile de ſept huitiemes de large ; on en prendra deux aunes un tiers, qu'on pliera en deux du ſens de ſa largeur, ce qui réduira la longueur à une aune un ſixieme ; les manches auront une demi-aune de long : on fait une paire de manches dans la largeur. Pour ſa façon, on fend le haut de la Chemiſe d'une demi-aune en travers ; le long du pli, on y coud quatre rubans de laine, deux de chaque côté, pour nouer ſur les épaules : cette Chemiſe n'eſt pliſſée nulle part.

Il ſe fait encore une autre eſpece de Chemiſes de Bain, imitant le Peignoir, pliſſées tout autour d'un col, à manches plates, ouvertes en entier par devant, fermées au col avec des rubans de fil.

Draps de Lit de Maître.

Pour un Lit de ſix pieds de large, il faut une toile de cinq quarts de large : ſeize aunes par paire. Pour un Lit de quatre pieds & demi de large, il faut une toile d'une aune un huitieme : ſeize aunes par paires. Pour un lit de quatre pieds de large, il faut une toile d'une aune : quatorze aunes par paires. Pour un Lit de trois pieds & demi & de trois pieds, il faut une toile de ſept huitiemes de large : quatorze aunes par paire.

D'Officiers.

Il faut une toile de ſept huitiemes de large : douze aunes par paire.

De Livrée.

Il faut une toile de trois quarts de large : onze aunes par paire.

Pour faire une paire de Draps, on coupe la longueur de la toile en quatre parties égales qu'on aſſemble deux à deux du ſens des liſieres.

CHAPITRE NEUVIEME.

Quatrieme Partie des Ouvrages de la Lingere.

Du Linge d'Egliſe.

Le Linge d'Egliſe eſt de peu d'étendue ; il conſiſte dans les pieces ſuivantes :

Pour l'Autel.

Les trois *Nappes d'Autel.*
Les deux *Nappes de Crédence.*
La toile de la *Pale.*
Le *Corporal.*
L'*Eſſui-doigts* ou *Lavabo.*
Le *Purificatoire.*
La *Nappe de Communion.*

Pour l'Eccléſiaſtique.

Le *Rabat.*
L'*Aube.*
L'*Amict.*
Le *Surplis.*
Le *Tour d'Etole.*
Le *Rochet.*
Les *Manchettes de Soutane.*

Les Nappes d'Autel.

Les Nappes d'Autel ſervent à couvrir entiérement toute la table ou deſſus d'Autel : elles ſe font de toile depuis la Royale juſqu'à la Cretonne : elles ſont au nombre de trois, deux grandes & une petite. La plus grande a ordinairement de trois aunes à trois aunes & demie de long, ſur deux tiers de large. Voici comme on les diſpoſe quarrément ſur l'Autel. La petite, qu'on place la premiere, couvre la pierre bénite ; la plus grande, qui ſe met par-deſſus, couvre toute la table ; elle doit déborder par-devant & pendre par les côtés ; la troiſieme ſe met ſur la grande, & occupe tout le deſſus d'Autel ſans déborder : toutes n'ont beſoin que d'être ourlées.

Les Nappes de Crédence.

Elles ſont au nombre de deux : elles ſont deſtinées à couvrir les deux Crédences, petites tables ou conſoles poſées à chaque côté de l'Autel ; elles ſe font en Royale : elles auront cinq quarts de large, ſur une demi-aune un demi-quart de large. Il n'y a d'autre façon que l'ourlet.

L'Eſſui-doigts ou *Lavabo.*

Il ſert à eſſuyer les doigts du Prêtre après le *Lavabo* de la Meſſe ; il ſert auſſi plié en long, à couvrir les deux Burettes : il ſe fait en Royale ; il aura un demi-tiers de large & une demi-aune de long. Il n'y a d'autre façon que l'ourlet.

Le

Le Corporal.

Le Corporal eſt un linge qui s'étend à plat ſur le milieu de l'Autel pour poſer le Calice deſſus : il ſe fait en batiſte. Il aura une demi-aune en quarré.

La Palle.

La Palle eſt en total un carton quarré recouvert & renfermé dans de la toile.

La Palle ſert à couvrir la Patene quand elle eſt ſur le Calice : elle ſe fait en batiſte d'un tiers de long, ſur un demi-tiers de large ; on la coud en double, ce qui fait un demi-tiers en quarré : on en laiſſe tout un côté ouvert pour y faire entrer le carton.

Le Purificatoire.

Le Purificatoire eſt préciſément la même choſe que le Lavabo ci-deſſus : mais ſon uſage eſt différent ; car il ſert, plié en long, à nétoyer le dedans du Calice.

Nappes de Communion.

Ces Nappes ſe font pour les Egliſes où l'Autel de la Communion eſt entouré d'une baluſtrade, parce qu'on les y accroche avec des rubans de fil qui ſe couſent pour cet effet de diſtance en diſtance dans l'étendue de la Nappe : on les fait plus ou moins longues, d'une toile de demi-aune de large, telle que celle dont on fait les Coëffes de Bonnet de nuit. Il n'y a d'autre façon que de les ourler aux deux bouts, & d'y attacher & coudre les rubans de fil. Il s'en fait auſſi ſans attaches : ce ſont des Enfants de chœur ou des Clercs qui les ſoutiennent aux deux bouts. Quand il n'y a rien pour accrocher la Nappe, on ſe ſert d'une petite ſerviette ordinaire, d'un mouchoir blanc ou du voile de calice, que chaque Communiant ſe donne de l'un à l'autre.

Pour l'Ecclésiastique.

L'Aube.

L'Aube eſt une eſpece de Chemiſe qui ſe met immédiatement ſur la Soutane du Prêtre : elle ſe fait en quatre lez de batiſte ou linon ; elle a pour l'ordinaire cinq quarts de long ; les manches ſe font toujours en amadis de demi-aune de long ; le haut des deux lez de devant doit s'échancrer juſqu'à l'épaulette de deux doigts en mourant : on la pliſſe autour du col comme une Chemiſe, on couvre les plis avec un collet large d'un demi-pouce, & on fait un grand ourlet en bas. Le Prêtre la met toujours la premiere en s'habillant pour la Meſſe.

Le Surplis.

Les Chanoines, dans leur origine, portoient une Soutane de peau, qu'ils nommoient *Pelliceum*; & lorſqu'ils mettoient par-deſſus le vêtement de toile qu'on va décrire, ils l'appelloient *Superpelliceum*, d'où eſt venu en François *Surpelis* ou *Surplis*.

Le Surplis ſe met donc immédiatement par-deſſus la Soutane dans pluſieurs cérémonies de l'Egliſe. Le corps du Surplis ſe fait en quatre lez de batiſte ou linon de trois quarts & demi de long; chaque manche aura un lez en largeur, & une aune un quart de long, ce qui fait en tout ſix lez. Il doit être échancré ſur le haut du devant, comme l'Aube ci-deſſus; il faut auſſi, avant d'attacher les manches, les plier du ſens de leur longueur, non pas préciſément en deux, mais qu'une des moitiés dépaſſe l'autre d'un pouce: celle-ci fera le dedans de la manche improprement dite, puiſque les deux doubles doivent reſter ouverts du haut en bas. Les manches étant pliées comme il vient d'être dit, on les échancre de quatre doigts par le haut en mourant, & de deux doigts par le bas; les deux lez du devant & du derriere de chaque côté, doivent reſter ouverts depuis le deſſous des bras juſqu'aux deux tiers du reſte de leur longueur, pour pouvoir y paſſer les bras: c'eſt ce qui s'appelle *la poche*. L'ouverture de cette poche ne commencera qu'à huit pouces au-deſſous de l'épaulette. En pliſſant les lez de devant & de derriere pour faire le tour du col, il doit reſter cinq ou ſix pouces de chacun ſans être pliſſés: on joindra ce reſte en y couſant une épaulette de la même longueur; les huit pouces ci-deſſus laiſſés au haut des côtés de devant & de derriere, ſerviront à y pliſſer & attacher les deux doubles de la manche, le plus étroit devant, le plus large derriere; on couvrira tous ces plis & ceux du col, d'une toile façonnée en poignet d'un demi-pouce de large: on fera un grand ourlet d'un bon pouce de large autour du bas du corps du Surplis & des manches.

Le Rochet.

Le Rochet appartient principalement aux Evêques: il ſe fait en batiſte ou linon. C'eſt un corps de Surplis qui n'a point de manches: le Rochet à la Romaine a des manches en amadis comme l'Aube ci-deſſus.

L'Amict.

L'Amict eſt une eſpece de mouchoir quarré que le Prêtre met ſur ſon col en s'habillant pour la Meſſe, & dont il ſe couvre la tête en hiver. Il ſe fait en Royale: il doit avoir deux tiers en quarré; on attache aux deux coins d'un des côtés, deux cordons que le Prêtre croiſe ſur ſa poitrine, & noue enſuite ſur ſes reins.

Le Tour d'Etole.

Le Tour d'Etole eſt un linge qu'on bâtit à l'endroit où l'Etole tourne autour du col. Il ſe fait en Royale : il aura un douzieme de large & une demi-aune de long.

Le Rabat.

Le Rabat eccléſiaſtique qu'on nomme auſſi le *petit Colet*, eſt une marque diſtinctive de tout Abbé, non-ſeulement à l'Egliſe, mais il ne doit mettre aucune autre eſpece de col, ſur-tout dans les Villes. On l'appelle *petit Colet*, pour le diſtinguer du grand Rabat que les Magiſtrats ne doivent porter qu'avec leurs robbes de Palais.

Le petit Rabat ſe fait de gaze noire; les deux devants avec leurs ourlets ont communément deux pouces & demi de large; les deux tours du Rabat ſont bordés en dedans d'un pouce de toile qu'on replie ſur le porte-Colet, (fourni par le Bourſier) & qu'on y attache avec cinq épingles, une devant & deux de chaque côté. Tous les ourlets blancs ſont rapportés & couſus à la gaze : ils ont une ligne & demie de large ; ſi on faiſoit le Rabat en toile, on prendroit les ourlets ſur la toile, ce qu'on fait aux Rabats de Palais, parce qu'ils ſe font en batiſte ou linon : ceux-ci ont un demi-pied de long ſur trois pouces de large. *Rabat de Palais.*

On peut faire dans une aune de gaze quatre à cinq douzaines de petits Rabats : on fera vingt à vingt-deux grands Rabats de Palais dans une aune de linon ou batiſte.

Manchettes de Soutane.

Ces petites Manchettes ſe mettent par-deſſus le bout des manches de la Soutane : elles ſe font en batiſte ; on en fait deux paires dans la largeur de la batiſte, & on leur donne un demi-tiers de haut : elles ſe taillent comme de petits amadis ; on fait un grand ourlet au haut & un au bas ; on les faufile à la manche : elles n'ont aucun pli.

Renvoi à la page 34.

Comme le Chauffoir eſt quarré parfait, pour s'en ſervir, on commence par le plier comme une enveloppe de lettre, c'eſt-à-dire, par les deux carnés oppoſées, dont les pointes s'enjamberont l'une ſur l'autre ; on redoublera un ſecond pli du même ſens à chaque côté ; le premier de ces ſeconds plis qu'on fera vis-à-vis l'un de l'autre, n'ira pas au-delà deſdites pointes ; le ſecond, fait au côté oppoſé, paſſera par-deſſus ledit premier, & s'achévera ſur ſon bord extérieur ſans le déborder ; on faufilera ces deux bords l'un ſur l'autre enſemble avec quelques points devant.

Le Chauffoir en cet état, on formera à un bout une eſpece de couliſſe de quatre à cinq pouces de large, ce qui s'exécutera en pliant d'autant la largeur de ce bout ſur ſa toile, & l'y fixant par quelques points devant qui prendront tous les doubles en travers ; alors on paſſe un ruban dans cette couliſſe, on la place par derriere ; on fait faire au ruban le tour de la ceinture, où on l'arrête de deux nœuds ; puis prenant le bout du Chauffoir oppoſé à la couliſſe, on le rapporte par-devant à ladite ceinture, autour de laquelle on le paſſe pluſieurs fois.

M. Aſtruc, fameux Médecin, donne la préférence à ceux-ci ſur les Chauffoirs piqués, qu'il eſtime très-mal ſains, & ſur tous autres.

Fin de l'Art de la Lingere.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE PREMIERE.

La Vignette repréſente la Boutique d'une Lingere ; la Maîtreſſe apporte ſous ſon bras un rouleau de toile pour le faire voir à une Dame, devant laquelle deux Filles de Boutique aunent une piece de toile ; pluſieurs autres Filles ſont occupées au ſervice de la Boutique.

I. Linge de ſein.
II. Coupe du Béguin.
III. Béguin monté.
IV. Tour de Bonnet de laine.
V. Têtiere.
VI. Cornette pour la nuit.
VII. Bonnet rond.
VIII. Lange piqué.
IX. Petits bras.
X. Chemiſe de Braſſiere.
XI. Coupe de la Chemiſe de Braſſiere.
XII. Tour de Lange.
XIII. Bavoir.
XIV. Chauſſettes du premier âge.
XV. Chemiſe du premier âge.
XVI. Biais.

PLANCHE II.

A, Chemiſe de Femme à l'Angloiſe.
B, Chemiſe de Femme à la Françoiſe.
C, Autre Chemiſe de Femme à l'Angloiſe.
D, Coëffure de dentelle.
E, Coëffure à deux rangs ou à Bavolet.
F, Bonnet piqué.
G, Grande Coëffe en mouſſeline.
H, Petite Coëffe à la Reine.
I, Peignoir en pagode.
K, Manchettes à trois rangs.
L, Mantelet en mouſſeline.
M, Coqueluchon du Mantelet.

PLANCHE III.

AA, Dedans de Berceau, autrement deſſus d'Archet.
BB, Chemiſe d'Homme.
CC, Manches en amadis.
DD, Col d'Homme.
EE, Manchettes de Botte.
FF, Chauſſons.
GG, Tablier de Valet-de-Chambre.
HH, Coëffes de Bonnet.

PLANCHE IV.

A, Le Surjet.
B, Le Point noué ou de boutonniere.
C, Le Point de côté.
D, Le Point devant.
E, Le Point de chaînette.
F, L'arriere-Point.
GMH, Trois Figures pour la Couture rabattue.

II

III

b

IV

V

VI

VII

16

12

c

a

X

a

XV

b

a

XI

XII

a

a

a

XIII

XIV

a

a

Fig. I.

VIII

a

a

Dessiné par De Garsault.

Berthault Sculp.

F
B
D
b c a
d
A
b
a
d
E
c
C
a
d
b
G
M
b
a
c c
H
L
K
I
A
E
B

Dessiné par De Garsault.
Gravé par N. Ransonnette.

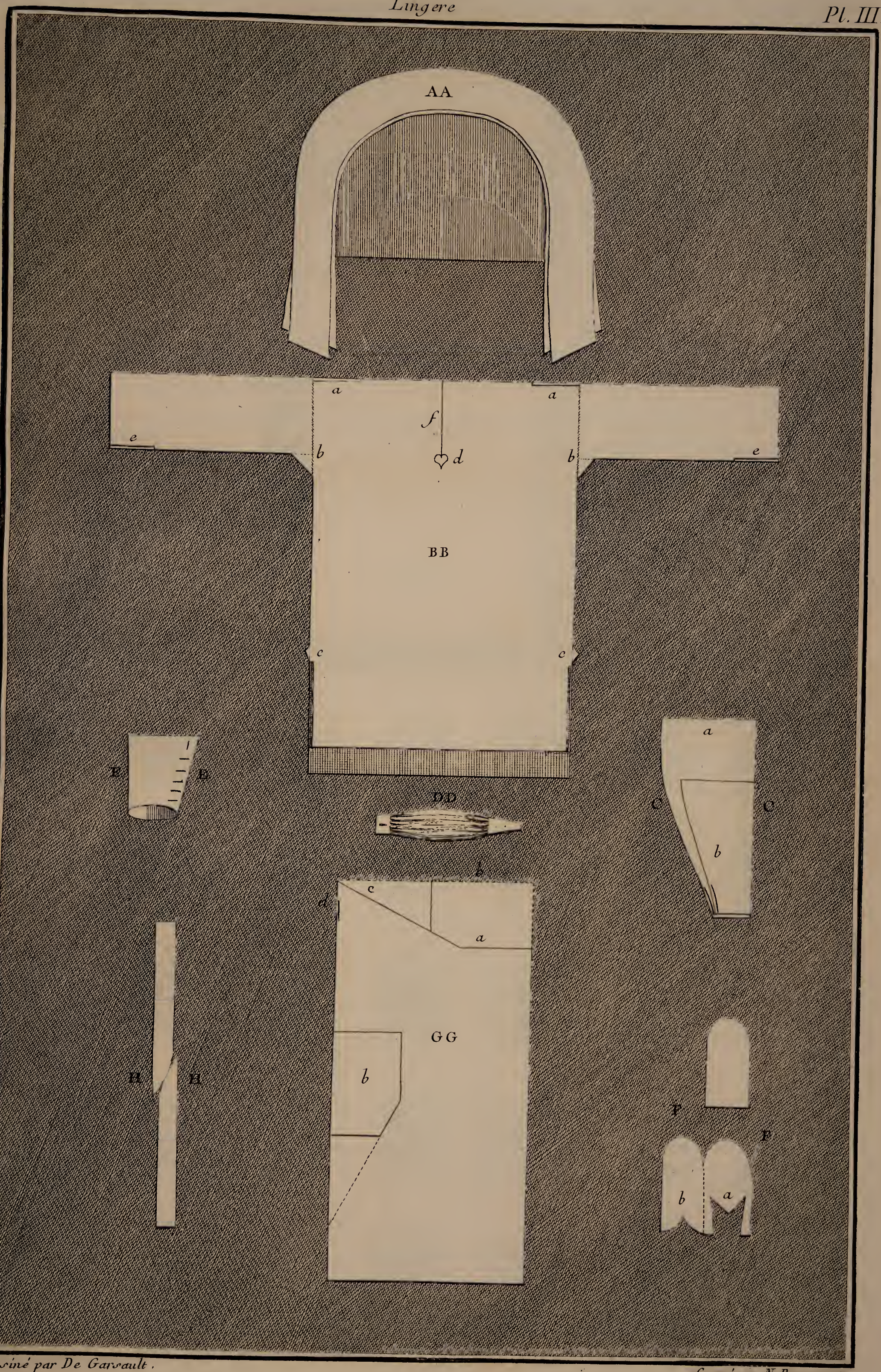

Dessiné par De Garsault.

Gravé par N. Ransonnette.

A

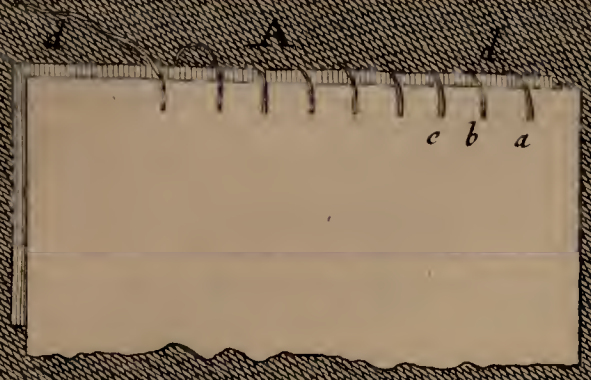

B

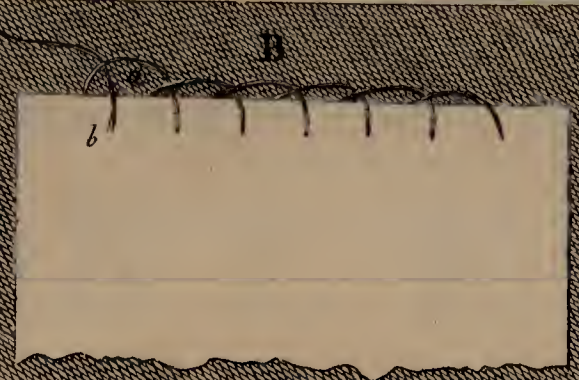

C

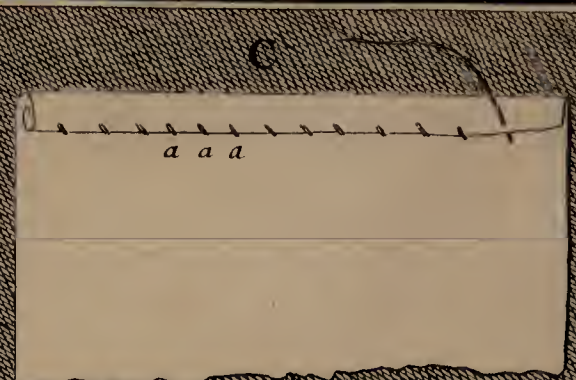

D

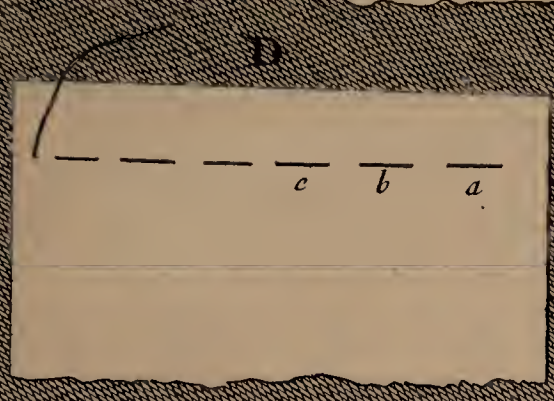

E

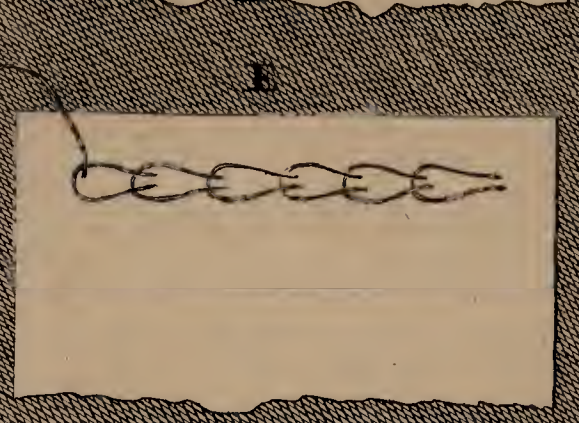

F

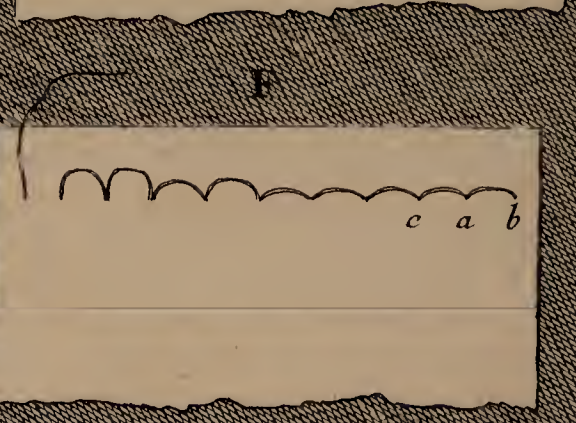

G

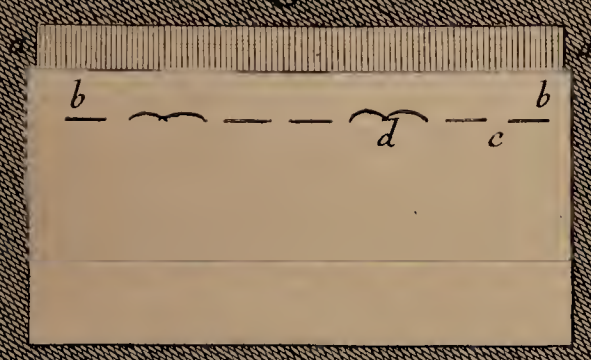

H

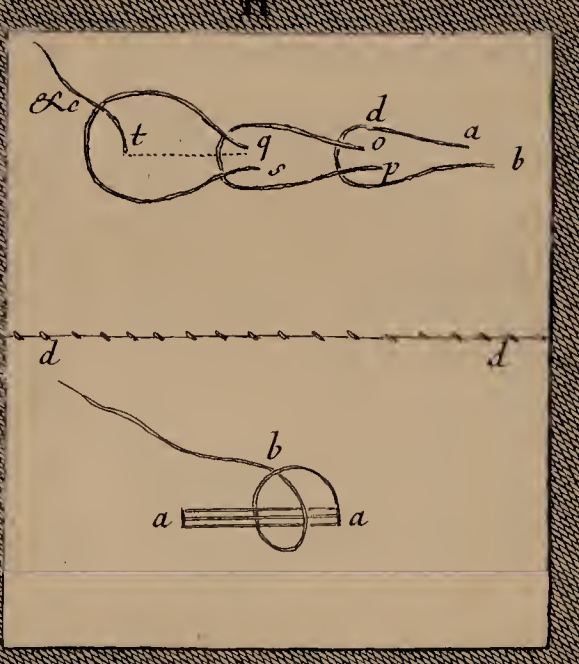

M

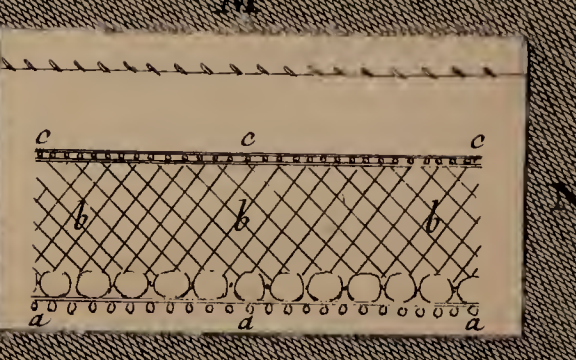

I

K

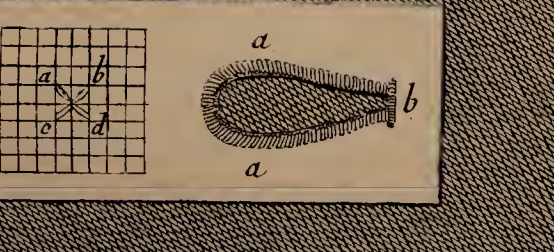

L

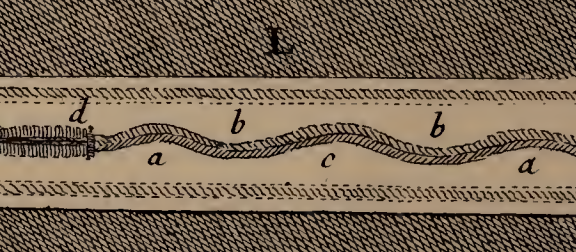

N

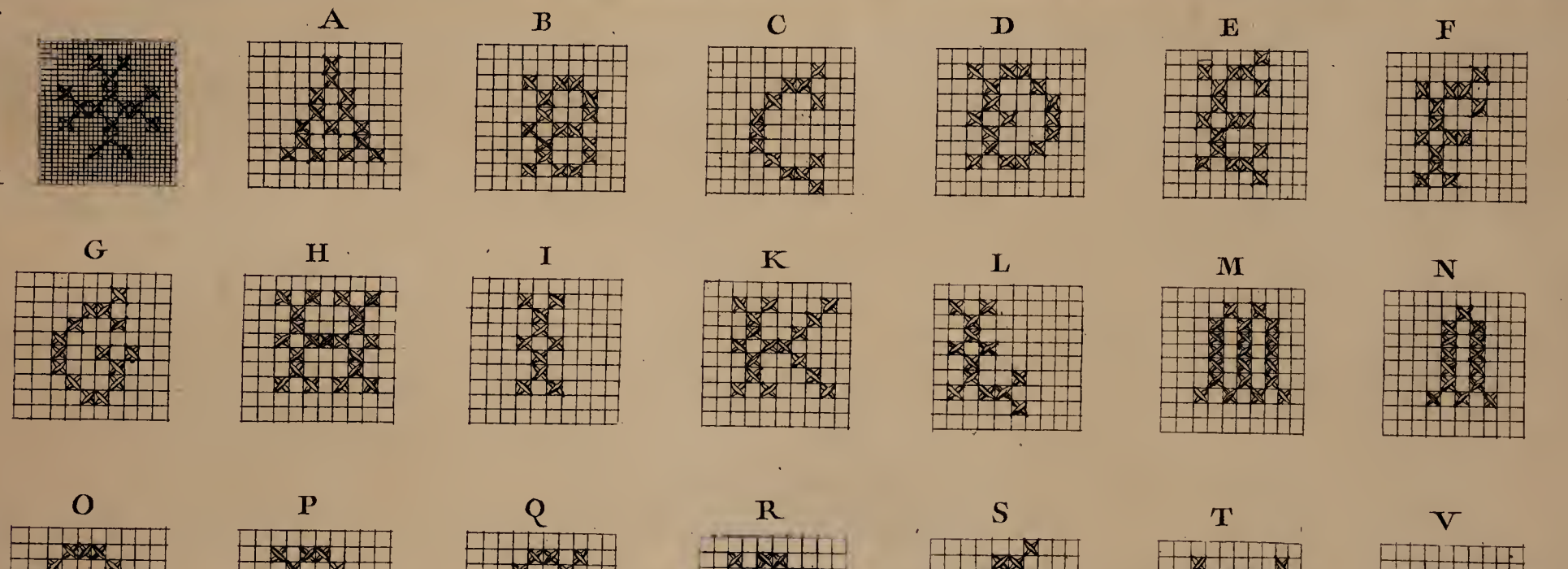

Dessiné par De Garsault. *Gravé par N. Ransonnette.*

TABLE
DES CHAPITRES ET TITRES
CONTENUS DANS L'ART
DE LA LINGERE.

Introduction, page 1

CHAPITRE PREMIER.

L'Aune & ſes fractions réduite en pieds, pouces & lignes. 2
L'Aune de Paris en pouces pour pied. 3
Diviſion de l'Aune en pieds, pouces & lignes. *ibid.*

CHAPITRE II.

Toiles de Lin, Chanvre, Coton, & Dentelles. 4
Toiles à Serviettes. 7
Toiles à Torchons, ou Canevas. *ibid.*
Toiles à Matelas. *ibid.*
Treillis. *ibid.*
Linge ouvré. 8
Toiles de coton ; Futaine. *ibid.*
Baſins. *ibid.*
Mouſſelines. *ibid.*
Dentelles & Points. 9

CHAPITRE III.

De la Meſure. 10

CHAPITRE IV.

Premiere Partie des Ouvrages de la Lingere. Le Trouſſeau. *ibid.*
Etat d'un Trouſſeau. 11
Aunage, Coupe & Façon des Pieces d'un Trouſſeau. 12
Les Toilettes. *ibid.*
Trouſſe, ou Etui à Peignes. 13
Deſſus de Pelote. *ibid.*
Serviettes de Toilette. *ibid.*
Tabliers de Toilette. *ibid.*
Peignoirs. 14
Frottoirs pour ôter le rouge. 15
Frottoirs pour ôter la poudre. *ibid.*
Coëffures de dentelle, & Tour de gorge. *ibid.*
Coëffure dite *Battant l'œil*, en dentelle. 16
Fichu pliſſé en entoilage & dentelle. *ibid.*
Fichu double. 17
Bonnets piqués. *ibid.*
Bonnets à deux rangs. *ibid.*
Serres-tête ou Bandeaux. page 17
Grande Coëffe en mouſſeline. *ibid.*
Grande Coëffe en entoilage & dentelle. 18
Taies d'oreiller. *ibid.*
Tablier de Femme de chambre. *ibid.*
Chemiſes de Femme. *ibid.*
——— à la Françoiſe. *ibid.*
——— Premiere à l'Angloiſe. 19
——— Deuxieme à l'Angloiſe. *ibid.*
Moyen économique d'allonger de ſix pouces une Chemiſe de Femme ſans qu'il y paroiſſe. *ibid.*
Mouchoirs. 20
Chauſſons. *ibid.*
Pieces d'eſtomach pour Femme. *ibid.*
Mantelet en mouſſeline. 21
Poches de baſin. *ibid.*
Garniture de Corſet. *ibid.*
Tour de gorge en mouſſeline feſtonnée 22
Manchettes de mouſſeline à trois rangs, feſtonnées en dentelle. *ibid.*
Manchettes de dentelle à trois rangs avec un entoilage. *ibid.*
Manches de toile à laver les mains. *ibid.*
Linges à laver le deſſous des bras. *ibid.*
Linges de garde-robe. *ibid.*

CHAPITRE V.

Explication des Termes de l'Art répandus dans cet Ouvrage. 23

CHAPITRE VI.

Des Points de couture en uſage dans la Lingerie ; de la Marque du Linge, & de la Couture des Dentelles. 25 *& ſuiv.*

CHAPITRE VII.

Seconde Partie des Ouvrages de la Lingere. La Layette. 29
Etat d'une Layette. *ibid.*
Le Maillot, ou la diſtribution de la Layette ſur l'Enfant. 31
Aunage, Coupe & Façon des Pieces de la Layette. 32
Linges de ſein. *ibid.*
Gouſſets pour le lait. 33
Chemiſes de couche. *ibid.*

Manches en amadis & Manchettes pour Femme. *page* 33.
Alaiſes plates. *ibid.*
Alaiſes pliſſées. 34
Bandes de ventre. *ibid.*
Déshabillé de mouſſeline. *ibid.*
Chauffoirs. *ibid.*
Béguins du premier âge. *ibid.*
—— Deuxieme âge. 35
—— Troiſieme âge. *ibid.*
—— Quatrieme âge. *ibid.*
Tours de Bonnets de laine. *ibid.*
Têtieres. *ibid.*
Cornettes pour la nuit. *ibid.*
Bonnets ronds ou à deux rangs. 36
Mouchoirs de col, & Fichus d'Enfant. *ibid.*
Serviettes de col d'Enfant. 37
Couches. *ibid.*
Bandes de Maillot. *ibid.*
Langes piqués en mouſſeline. *ibid.*
Langes en futaine. *ibid.*
Serviettes unies. *ibid.*
Mouchoirs à eſſuyer l'Enfant. 38
Biais, eſpece de Fichu. *ibid.*
Grande Coëffe. *ibid.*
Petits Bras. *ibid.*
Chemiſes de Braſſiere. *ibid.*
Tour de Lange, ou Tavaïolle. 39
Bavoirs. *ibid.*
Dedans de Berceau nommé *Deſſus d'Archet.* *ibid.*
Draps de Berceau. 40
Taies d'Oreiller. *ibid.*

CHAPITRE VIII.

Troiſieme Partie des Ouvrages de la Lingere, tant pour Homme que pour Femme, qui n'entrent ni dans la Layette ni dans le Trouſſeau. 40
Chauſſettes d'Enfant du premier âge. 41
—— Du ſecond âge. *ibid.*
Chemiſes d'âge en âge, depuis l'enfance juſqu'à quatorze ans pour les Filles, & juſqu'à cinq ans pour les Garçons, & enſuite juſqu'à quatorze ans. 41
Chemiſes d'Homme. 44
Manchettes & Jabots d'Homme. 46 *& ſuiv.*
Cols. 48
Coëffes de Bonnet. *ibid.*
Peignoir d'Homme. 49
Tablier de Valet-de-Chambre. *ibid.*
Tablier de Cuiſinier. *ibid.*
Manchettes de Bottes. *ibid.*
Petite Coëffure nommée *Baigneuſe* ou *Baſtienne.* 50
Coëffure de deuil en batiſte ou linon. *ibid.*
Petite Coëffe à la Reine. *ibid.*
Fichu à deux rangs pliſſé, eſpece de Palatine. *ibid.*
Manchettes de Femme à un & à deux rangs. *ibid.*
Manchettes de deuil. 51
Chemiſes de Bain. *ibid.*
Draps de Lit. *ibid.*

CHAPITRE IX.

Quatrieme Partie des Ouvrages de la Lingere.
Du Linge d'Egliſe. 52
Les Nappes d'Autel. *ibid.*
Les Nappes de Crédence. *ibid.*
L'Eſſui-doigts ou Lavabo. *ibid.*
Le Corporal. 53
La Palle. *ibid.*
Le Purificatoire. *ibid.*
Nappes de Communion. *ibid.*
L'Aube. *ibid.*
Le Surplis. 54
Le Rochet. *ibid.*
L'Amict. *ibid.*
Le Tour d'Etole. 55
Le Rabat. *ibid.*
Les Manchettes de Soutane. *ibid.*
Explication des Planches. 56

Fin de la Table.

DE L'IMPRIMERIE DE L. F. DELATOUR, 1771.